

# danse

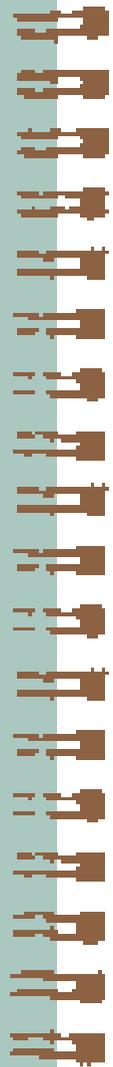
Du patrimoine de la danse  
au Québec

État des lieux, perspectives  
et conseils pratiques

Regroupement québécois  
de la danse

# danse

**Du  
patrimoine  
de la  
danse  
au  
Québec**



Nous remercions Patrimoine canadien,  
le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts  
et des lettres du Québec et le Conseil des arts  
de Montréal de leur soutien.

**ÉTAT DES LIEUX**  
**EN PATRIMOINE DE LA DANSE**  
**PROFESSIONNELLE 2014-2015**

Gestion de projet  
**George Krump,**  
**avec la collaboration de**  
**Lorraine Hébert**

Recherche, consultation et rapport d'étude  
**Myriam Grondin**

Comité de validation  
**Geneviève Dussault, Jean Gagnon,**  
**Jean Gervais, Mireille Martin,**  
**Sylviane Martineau, Theresa Rowat,**  
**Pierre-Paul Savoie, Mario Veillette**

Soutien aux communications  
**Judith Lessard-Bérubé**

**GLOSSAIRE 2015**

Recherche et rédaction  
**Gabrielle Larocque**

Validation  
**Lorraine Hébert, Amélie Giguère,**  
**Valérie Lessard**

**CONCERTATION ET**  
**PUBLICATION 2017-2018**

Gestion de projet,  
recherche et collecte de données  
**Gabrielle Larocque,**  
**avec la collaboration de**  
**Fabienne Cabado**

Rédaction  
**Amélie Giguère,**  
**avec la collaboration de**  
**Valérie Lessard**

Comité de validation  
**Marie-Christine Beaudry,**  
**Geneviève Éthier, Lise Gagnon,**  
**Michel Guénette, Marie-Josée Lecours,**  
**Sylviane Martineau**

Graphisme  
**Julie Espinasse, Atelier Mille Mille**

Révision  
**Anne Viau (version française),**  
**Theresa Rowat (version anglaise)**

Traduction en anglais  
**Tom Donovan**

Soutien à l'édition et au graphisme  
**Coralie Muroi**

**ISBN 978-2-9811076-6-4**

Tous droits réservés / Dépôt légal, 2019  
© Regroupement québécois de la danse



05

**Mot de la directrice  
générale du RQD**

07

**Introduction**

13

**État des lieux**

21

**Préserver notre patrimoine**

22 Qu'est-ce que le « patrimoine de la danse » ?

23 Que faire pour notre patrimoine ?

33

**Boîte à outils**

49

**Quatre ambitions pour  
le patrimoine de la danse**

55

**Glossaire**

75

**Répertoire**

Acteurs et gardiens  
du patrimoine de la danse

101

**Annexes**

102 Chronologie des travaux

105 Individus et organismes consultés

107 Références

Irène Apiné et Jury Gotshalk, duo de danseurs lettons installés à Montréal, photo prise entre 1930 et 1960. © Canada. Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration / Bibliothèque et Archives Canada (e0110565613).



Regroupement québécois de la danse

5

Trésor, richesse, capital... Ces synonymes du mot patrimoine en traduisent la valeur intrinsèque. On le bâtit dans une perspective d'avenir, on le reçoit avec gratitude, on le préserve avec soin, on le fait fructifier avec ardeur, on le transmet avec cœur. Le patrimoine de la danse québécoise est tissé d'aventures individuelles et collectives qui, d'une manière ou d'une autre, influent sur les pratiques actuelles. Il est un bien commun qui témoigne de l'histoire de la collectivité dansante, de son parcours, de ses accomplissements, de ses tendances esthétiques, de son rapport aux publics... Il est repère, source d'information, facteur de cohésion, signe identitaire et mémoires partagées. Si tant est que l'on s'y intéresse, qu'on le chérisse, qu'on le constitue et qu'on le fasse connaître.

Première en son genre, cette publication répond à la volonté affirmée collectivement dans le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021* de faire vivre le patrimoine de la danse qui s'écrit sur les scènes québécoises depuis un siècle. Les praticiens de tous les styles de danses y trouveront cependant des éléments pour accompagner leurs démarches en la matière. En érigeant une culture de la conservation et de la mise en valeur, nous renforcerons les assises historiques de la danse au Québec, et nous pourrons donner aux générations actuelles et futures le plus d'entrées possible sur ses multiples dimensions. Quoi de mieux pour le devenir de la danse que de nourrir la curiosité de ceux et celles qui s'y intéressent et les racines identitaires de ceux et celles qui la fabriquent ?

Globalement, le patrimoine de la danse se porte plutôt bien grâce aux nombreuses initiatives qui inspirent d'autres secteurs disciplinaires. Il reste cependant à généraliser les actions pour sa sauvegarde et pour sa diffusion, à réussir à les intégrer dans les activités courantes des artistes et des organismes — nous aurons besoin pour cela de l'appui des pouvoirs publics —, à en faire un réflexe. C'est pourquoi cet ouvrage s'offre à la fois comme source d'information, outil d'apprentissage et guide pratique pour naviguer dans l'univers protéiforme du patrimoine de la danse et s'y forger un réseau de partenaires. Compulsez-le, annotez-le, écornez-en les pages autant qu'il vous plaira ou surlignez-en des passages de la version numérique. Il est fait pour cela.

*Du patrimoine de la danse, État des lieux, perspectives et conseils pratiques* rassemble en un tout cohérent le résultat de divers travaux et réflexions menés pendant quatre ans en collaboration et en concertation avec un nombre considérable de personnes et d'organismes. Vous en lirez les noms dans les crédits et en annexe. Le Regroupement québécois de la danse (RQD) tient à leur signifier ici sa profonde gratitude pour leur engagement généreux en temps et en matière grise. Il remercie aussi tout particulièrement la muséologue Gabrielle Larocque pour l'immense travail qu'elle a effectué pour le patrimoine de la danse au cours de son passage au RQD. En pilotant la réalisation de cette publication, elle y a insufflé sa passion dévorante pour cette noble cause. Nous l'espérons vivement contagieuse.

### **Fabienne Cabado**

Directrice générale  
du Regroupement québécois de la danse

Regroupement québécois de la danse

6



Regroupement québécois de la danse

7

## **La danse est aussi un patrimoine**

L'univers de la danse regroupe un ensemble d'acteurs œuvrant à la création et à sa diffusion, en passant par l'enseignement et la recherche. Quand on parle de danse, on pense d'abord à l'interprète, à ses mouvements et à ses déplacements dans l'espace, à sa respiration qui lui donne cette présence si singulière sur scène. On aperçoit le costume qui l'habille, le décor et les lumières qui découpent la scène, puis on entend la bande sonore. On songe au chorégraphe et à la diversité d'artisans qui sont au service de la création, notamment la directrice des répétitions, le concepteur de costumes, le scénographe, le concepteur des éclairages. Formant un écosystème complexe, de la production à l'interprétation, en passant par la formation et par la constitution d'un patrimoine, les différents secteurs de la danse sont intimement liés et ne s'épanouissent véritablement qu'au contact les uns des autres.

Au fait, qu'est-ce le patrimoine ? À quoi sert-il ? Le patrimoine de la danse est constitué certainement d'abord des œuvres ou, plus largement, des activités de création. Leur réalisation implique la production d'une multitude de traces laissées par les savoir-faire de la danse et qui témoignent entre autres des prémices d'une œuvre, de son processus de création et de sa représentation sur scène. Il peut s'agir d'enregistrements, comme les vidéos de répétitions, de photographies, de notations, de plans d'éclairage, d'éléments scéniques, d'affiches et de programmes de spectacles. De manière plus intangible, le patrimoine englobe aussi les savoir-faire des artistes et des artisans de cet art de tradition orale, et notamment, l'étonnante mémoire kinesthésique des danseurs. La préservation et la diffusion des sources de mémoire matérielles et immatérielles peuvent contribuer à assurer la pérennité des œuvres, mais également à élargir la connaissance du public sur la richesse culturelle de la danse. En plus de témoigner de la performance et ultimement, d'aider à reproduire un spectacle, les traces de la création documentent les courants artistiques, les ruptures esthétiques et la diversité des pratiques. Elles révèlent bien d'autres choses sur l'occurrence d'une danse dans son époque, le contexte social et l'histoire dans laquelle elle s'inscrit.

Au Québec, la danse de recherche, de création et de répertoire a atteint une belle maturité. Son patrimoine riche et unique permet de transmettre et de recréer ses activités, d'écrire les histoires et

de construire les identités. Il apparaît aujourd’hui vital de le constituer, de le conserver, de le mettre en valeur et de le transmettre pour contribuer pleinement au déploiement disciplinaire de la danse.

### Expériences et expertises en concertation, au service de notre héritage artistique

C’est en 2007, à l’occasion des Grands Chantiers de la danse professionnelle au Québec, qu’est lancée la réflexion sur le patrimoine. Deux ans plus tard, les Seconds États généraux de la danse dévoilent une dizaine de recommandations en réponse aux enjeux soulevés par plus d’une centaine d’artistes et de travailleurs culturels. En 2011, le Regroupement québécois de la danse (RQD) offre un premier plan de développement pour le secteur dans son ensemble avec le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*. Le patrimoine de la danse y compte parmi les grands enjeux.

Des initiatives remarquables ont récemment apporté du souffle à la cause. Il faut citer, en 2015, la réalisation et la diffusion du *Guide des archives de la danse au Québec* de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la publication du *Testament artistique : l’art de tirer sa révérence* de la Fondation Jean-Pierre Perreault, auxquelles s’ajoutent l’offre de formation continue en gestion de l’information de la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren, en collaboration avec le RQD, de même que son catalogue virtuel et ses espaces récemment agrandis qui facilitent l’accès à ses collections.

La présente publication s’inscrit dans la foulée de ces travaux. Elle se veut un guide à l’intention des artistes, compagnies et organismes qui souhaitent affiner leurs connaissances et mieux comprendre la gestion de leur patrimoine artistique. Deux objectifs principaux ont sous-tendu sa réalisation :

- Brosser un portrait d’ensemble des intérêts pour le patrimoine de la danse au Québec, des pratiques et des besoins des artistes, compagnies, diffuseurs et autres acteurs de la discipline ;
- Proposer des orientations stratégiques, des actions concrètes et des outils pour faire face aux besoins des acteurs du milieu de la danse.

Fidèle aux moyens proposés dans le *Plan directeur* pour valoriser le patrimoine de la danse<sup>1</sup>, la réflexion qu’a menée le RQD, en collaboration étroite avec ses membres, s’est déployée au cours de deux grandes étapes de travail. Dans un premier temps, il fallait donner une vue d’ensemble des intérêts, des pratiques et des besoins des professionnels du milieu. L’étude réalisée en 2015 intitulée *État des lieux en patrimoine de la danse professionnelle*<sup>2</sup> collige et analyse les réponses aux discussions de groupe, entrevues individuelles et aux questionnaires envoyés à une centaine d’artistes, de compagnies et de diffuseurs. Elle propose en outre des orientations stratégiques préliminaires visant à apporter une meilleure compréhension de ce qu’implique la gestion du patrimoine documentaire. La section *État des lieux : vous avez dit patrimoine ?* (p. 13) présente une synthèse de cette étude quelque peu actualisée.

À la lumière de ces orientations préliminaires, il a fallu, dans un deuxième temps, réfléchir à des actions, produire et rassembler des outils destinés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine. Dans la continuité des initiatives entreprises depuis les Grands Chantiers, plus d’une vingtaine de professionnels d’institutions de mémoire, de chercheurs et d’artistes ont partagé leurs expériences et leurs expertises dans le cadre d’une *Table de concertation en patrimoine de la danse* mise sur pied par le RQD en 2017-2018. Des professionnels de la danse, de concert avec ces spécialistes, se sont mobilisés afin de discuter des enjeux entourant le patrimoine de la danse, et ont proposé des orientations, des stratégies d’interventions et des actions nécessaires à sa consolidation. Inviter ainsi les bibliothèques, les musées, les centres d’archives et de documentation dans la discussion répondait au désir de créer et de renforcer les échanges entre ceux qui sont au plus près de la création et ceux qui rassemblent, conservent, diffusent et mettent en valeur le fruit de leurs activités. C’est donc l’intelligence collective, face à l’héritage artistique de la danse, qui s’exprime en ces pages.

1. Au point 5 du Déploiement disciplinaire dans le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*, les moyens pensés pour « définir les composantes du patrimoine de la danse au Québec et les enjeux qui y sont associés » et « encourager les pratiques d’archivage, de conservation, de mise en valeur » sont notamment l’énonciation, avec la collaboration de spécialistes, d’un état de la situation du secteur, l’établissement d’un plan d’action permettant de constituer et d’enrichir de façon continue le patrimoine et la production d’un guide concernant les principes, les outils et les pratiques en matière de patrimoine de la danse.

2. Non publiée, l’étude a été réalisée par Myriam Grondin, entre janvier 2014 et juin 2015.

## Pour vous, au fil des pages

- 13 Synthèse du rapport actualisé de l'étude *État des lieux en patrimoine de la danse professionnelle*.
- 22 Définition du patrimoine de la danse.
- 25 Présentation graphique des activités de la Chaîne du patrimoine de la danse.
- 33 Boîte à outils pour passer à l'action.
- 49 Quatre ambitions pour le développement du patrimoine de la danse.
- 55 Glossaire du patrimoine de la danse. Pour établir un vocabulaire commun et faciliter l'intégration et l'appropriation de la matière de cet ouvrage.
- 75 Répertoire des acteurs du patrimoine de la danse. Fiches rédigées par les bibliothèques, centres de documentation, musées et autres organismes de mémoire avec toutes les informations utiles.
- 102 Illustration de la chronologie des activités de collecte, d'analyse et de rédaction de cette publication et liste de toutes les généreuses personnes et organismes qui l'ont rendue possible.
- 107 Références.

État  
des lieux

**Vous  
avez**

**dit  
patrimoine ?**

Le rapport d'étude *État des lieux en patrimoine de la danse professionnelle* (2015) visait à donner une vue d'ensemble du patrimoine en danse au Québec, en sondant les artistes et les compagnies sur leur intérêt, leurs habitudes en matière de gestion des documents, des enregistrements, des costumes et des éléments de décors, et, bien sûr, à évaluer leurs besoins. Interprètes, chorégraphes, enseignants, directeurs des répétitions et de compagnies, de même que quelques diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires, étaient invités à répondre aux questions suivantes : Que gardez-vous ? Pour quelles raisons conservez-vous (ou non) ces traces qui parlent de votre travail artistique ? Comment le faites-vous ? Comment aimeriez-vous être aidés, accompagnés ? Voici ce qu'il en ressort.

Regroupement québécois de la danse

15

### Une richesse sous-estimée

Les artistes et les compagnies détiennent un grand nombre de photographies, vidéos, enregistrements sonores, programmes et autres documents qui témoignent de leurs activités créatrices et administratives. Près des trois quarts conservent ces objets, enregistrements et documents depuis le début de leur vie professionnelle ou de la fondation de leur compagnie. En raison des coûts d'entreposage élevés, les décors sont très rarement conservés.

Ayant pour la plupart une visée promotionnelle, les archives des diffuseurs spécialisés sont multiples. Elles rassemblent des captations de spectacles ou de répétitions, des contrats, des brochures de saison, des rapports annuels, des revues de presse. Pour leur part, les diffuseurs pluridisciplinaires ne conservent pas ou très peu de documents.

Différents motifs justifient la conservation. Elle répond en partie à des intérêts personnels : artistes et compagnies souhaitent d'abord garder la mémoire de leurs œuvres et du travail entourant leur création, production et diffusion. Ils espèrent en outre faciliter les reprises ou créations d'œuvres. D'autres raisons sous-tendent un projet plus global, comme celui de constituer un patrimoine commun, de participer à la transmission et à la mise en valeur de la danse ainsi qu'à l'écriture de son histoire.

Ainsi la très grande majorité des artistes et des compagnies reconnaît l'importance de la valorisation du patrimoine de la danse professionnelle. La disparition ou la fin de carrière de figures incontournables fait par ailleurs prendre conscience de l'urgence de préserver les œuvres marquantes. Il arrive aussi que des projets de récréation provoquent cette prise de conscience : remonter une œuvre sans enregistrement de qualité, ou en l'absence des documents clés, rend encore plus ardu le défi de la transmission.

Toutefois, cette réflexion sur le patrimoine ne fait que rarement partie des principales préoccupations des artistes et des compagnies. Ils affirment concilier difficilement les univers de la danse et du patrimoine. Si le premier est celui d'un art vivant, évanescent et immatériel, le deuxième semble s'adresser à la postérité et relever de la permanence et du matériel. Il existe par ailleurs un clivage entre les jeunes artistes, poussés par l'urgence de développer leur signature, et les plus âgés, plus proches de la fin de leur carrière, qui comptent généralement une production plus importante. Ces derniers sont davantage intéressés par les questions liées à la mémoire des œuvres. Quant aux diffuseurs, ils sont sensibles, dans une certaine mesure, à la question. Certains œuvrent déjà à la reconnaissance du patrimoine en présentant des reprises dont ils accompagnent la réception, mais sous-estiment, de façon générale, la valeur des archives qu'ils détiennent.

### **Des pratiques perfectibles et de grands besoins**

Quelques artistes, compagnies et diffuseurs usent de bonnes pratiques de gestion et arrivent à verser leurs documents à des centres d'archives ou à des bibliothèques. Toutefois, la majorité n'est pas suffisamment outillée. Peu disposent de plan de classification ou de calendrier de conservation. De façon générale, ils n'ont pas accès à des ressources spécialisées ou à des experts. La gestion de leurs

archives fait donc rarement partie de leurs activités courantes ou elle est reportée, faute de temps, d'argent ou de connaissances.

Ainsi, les documents en format papier se retrouvent généralement dans des espaces inappropriés comme des bureaux ou des résidences personnelles. On constate de graves problèmes de lisibilité pour les photographies, vidéos ou films sur pellicules ou enregistrés dans des formats obsolètes, et bien des documents importants n'ont pas de copie numérique.

Devenues la norme, les technologies numériques ne s'accompagnent pas moins de difficultés. Si elles rendent plus accessibles les outils de captation, facilitent la copie et la circulation des enregistrements et permettent l'expérimentation de pratiques de création, elles favorisent aussi un accroissement vertigineux de la production de documents et posent le problème de l'obsolescence des supports et des logiciels. Si un grand nombre d'artistes et de compagnies enregistrent des copies de sécurité, ils tardent à faire des mises à jour.

Pour ce qui est de la mise en valeur des œuvres ou de l'histoire de la danse au moyen des archives, elle se fait surtout dans le cadre d'anniversaires commémoratifs, au moyen de publications ou d'activités d'animation. Mais elle demeure rare et est rendue difficile du fait que les chorégraphes et les compagnies n'établissent pas systématiquement de contrats écrits avec les interprètes ou les concepteurs où sont fixés les conditions d'utilisation des œuvres ou les droits des collaborateurs. Enfin, les chorégraphes ont très peu recours à un testament artistique grâce auquel ils pourraient établir clairement leurs volontés.

### **En quête de solutions : orientations préliminaires**

L'élaboration d'un portrait de la situation du patrimoine documentaire en danse a ouvert la voie à des actions potentielles pour lui bâtir un avenir. Rassemblés sous trois thèmes, les constats, les orientations et les pistes de solutions sont résumés dans le tableau de la page suivante.

## La définition du patrimoine de la danse

### CONSTAT

Connaissance limitée de la nature du patrimoine de la danse et des acteurs pouvant contribuer à assurer sa conservation et sa transmission.

### ORIENTATION

Énoncer et partager les fondements du patrimoine.

### PISTES DE SOLUTIONS

- Élaborer une définition du patrimoine de la danse.
- Établir un vocabulaire commun, rédiger un glossaire.
- Dresser une liste détaillée des missions et des actions des institutions de mémoire.

## La gestion des documents du patrimoine de la danse

### CONSTAT

Accumulation, absence de classement, risque de détérioration ou de perte des documents et méconnaissance des pratiques de gestion.

Absence d'une réelle culture du patrimoine en raison d'un manque de temps, d'argent, d'espace et parfois d'intérêt.

### ORIENTATION

Sensibiliser et développer les compétences nécessaires à une saine gestion du patrimoine.

### PISTES DE SOLUTIONS

- Informer les différents acteurs de l'importance et de l'utilité de leurs documents.
  - Concevoir des plans d'action pour le traitement des documents des ères prénumérique et numérique.
  - Offrir des outils et de l'accompagnement en travail archivistique.
  - Diffuser des modèles de saine gestion provenant du milieu de la danse ou d'autres disciplines.
  - Enrichir les programmes de formation initiale par des enseignements sur la gestion documentaire, le droit d'auteur ainsi que la reprise et la recréation d'œuvres.
- Offrir des ateliers de formation continue pour développer des compétences liées à la gestion documentaire, au droit d'auteur, à la reprise et à la recréation d'œuvres.
  - Former un comité de veille dont la tâche serait d'émettre des recommandations pour soutenir le patrimoine de la danse, qui travaillerait de concert avec des organismes du milieu de la danse et des organismes externes, notamment ceux qui sont actifs dans le domaine du patrimoine.
  - Faire connaître, soutenir et encourager les activités de mise en valeur et de transmission.
  - Assurer un soutien financier concret pour que les acteurs du patrimoine puissent jouer pleinement leur rôle.

## La connaissance et la reconnaissance réciproques des acteurs du milieu de la danse et du patrimoine

### CONSTAT

Méconnaissance des différents acteurs du milieu de la danse de même que des institutions dépositaires : centres de documentation, bibliothèques, musées et centres d'archives.

### ORIENTATION

Structurer les interventions du milieu de la danse en se basant sur la reconnaissance des mandats et des expertises des intervenants du domaine du patrimoine.

### PISTES DE SOLUTIONS

- Agir en concertation.
- Clarifier les rôles et les apports des différents intervenants dans la chaîne d'actions du patrimoine de la danse.
- Construire ou consolider les liens avec des partenaires institutionnels en patrimoine.
- Harmoniser les catalogues des institutions du patrimoine, en centraliser l'accès et la diffusion en ligne.
- Assurer un soutien financier concret et réel pour que les acteurs du patrimoine puissent jouer pleinement leur rôle.

Préserver

notre  
patrimoine

**Conservation  
et transmission**

## D'abord, qu'est-ce que le « patrimoine de la danse » ?

Le patrimoine de la danse est à la fois matériel et immatériel. Il est constitué d'un ensemble de pratiques corporelles, de savoir-faire et de documents que la communauté reconnaît pour leur valeur de témoignage et de mémoire, tout en affirmant l'importance de les conserver, de les mettre en valeur et de les transmettre. Il concerne aussi bien l'œuvre chorégraphique écrite que l'improvisation, les présentations en salle qu'*in situ*, les métiers du spectacle que ceux de l'enseignement, et débute là où démarre toute activité professionnelle de la danse.

Comme l'indique cette définition, le patrimoine de la danse se cristallise autour des activités de création et de diffusion, mais il s'étend en deçà et au-delà. Il englobe aussi les sphères de la production, de la répétition, voire de la formation, de la réception du public ou même de la médiation culturelle, quelle qu'en soit la forme. Il se matérialise dans les archives papier, dans les enregistrements, les objets comme les accessoires, les costumes, les éléments de décors, et regroupe également les savoir-faire, les intentions et les démarches artistiques des créateurs. Bien que ces éléments immatériels ne puissent être consignés dans les fonds d'archives ou les réserves muséales, ils font partie intégrante du patrimoine de la danse.

Dans le domaine du patrimoine, un carnet de notes, une photographie, une vidéo et un costume constituent indistinctement des « documents ». Le document comporte deux dimensions. D'abord matérielle : le document est un support ; puis conceptuelle : le document est un contenu. L'information inscrite sur le support témoigne autant de la création que des collaborateurs qui l'ont rendue possible, ren-



seigne sur le processus, sur les approches du chorégraphe, l'apport des interprètes et contribue à la compréhension ou à l'appréciation de la danse. Tout support fournissant des informations pertinentes que l'on souhaite préserver peut être considéré comme document du patrimoine. Voici une liste de catégories et d'exemples de documents qui composent le **patrimoine matériel de la danse** :

- Documents textuels : notes chorégraphiques, notations, biographies, testaments artistiques, contrats, programmes de spectacles, cahiers de tournée, critiques, articles de presse, publications, partitions musicales, cahiers pédagogiques, lettres patentes, procès-verbaux, politiques diverses, organigrammes, demandes de subventions, rapports annuels, inventaires, contrats, dossiers de presse, affiches, outils promotionnels, etc.
- Documents iconographiques : photographies, plans, maquettes, esquisses, dessins, etc.
- Documents audiovisuels : vidéos, captations, bandes sonores, etc.
- Documents scéniques : éléments de décors, de costumes, etc.

Par ces documents, il est aussi possible d'assurer la préservation et la transmission d'**éléments immatériels du patrimoine de la danse**. Transmis de corps à corps, ces éléments relèvent de la tradition orale, de la mémoire et de l'expérience. Ce sont :

- Les savoirs et les savoir-faire : techniques, artistiques, scénographiques, etc.
- Les intentions et la démarche de l'artiste : philosophiques, politiques, formelles, esthétiques, etc.
- La mémoire et l'expérience de l'interprète et du spectateur.

## Que faire pour notre patrimoine ?

Pour apporter les meilleures réponses aux besoins exprimés par les artistes, les compagnies et les diffuseurs, la discussion s'est poursuivie autour de la *Table de concertation en patrimoine de la danse* réunie par le Regroupement québécois de la danse. Répartis en quatre sous-groupes, une vingtaine de volontaires ont révisé les notions

clés du patrimoine et discuté des enjeux concernant les archives, la conservation des objets scéniques, la reprise et la recréation d'œuvres, et la transmission du patrimoine.

La Chaîne du patrimoine de la danse, les actions proposées et les outils présentés ci-dessous découlent de ces rencontres de travail. Les actions énoncées sont à entreprendre au plus tôt ; les outils sont destinés à vous accompagner dans toutes vos démarches de consolidation de votre patrimoine, de notre patrimoine commun.

### Chaîne du patrimoine de la danse

Le patrimoine de la danse se décline en deux grandes fonctions, la conservation et la transmission, qui englobent à leur tour quatre actions principales : constituer et préserver, former et diffuser. Cette chaîne cohérente d'actions, en constantes interactions, permet d'appréhender le patrimoine de la danse comme un ensemble de tâches et de responsabilités en synergie les unes avec les autres. Elle vise à permettre une représentation claire de l'univers du patrimoine où chacun peut s'y retrouver et comprendre comment agir avec les autres.

#### CONSTITUER —

Les composantes du patrimoine sont diverses et elles documentent les activités entourant la création ainsi que leurs savoir-faire. Leur multiplication implique de faire des choix.

#### PRÉSERVER —

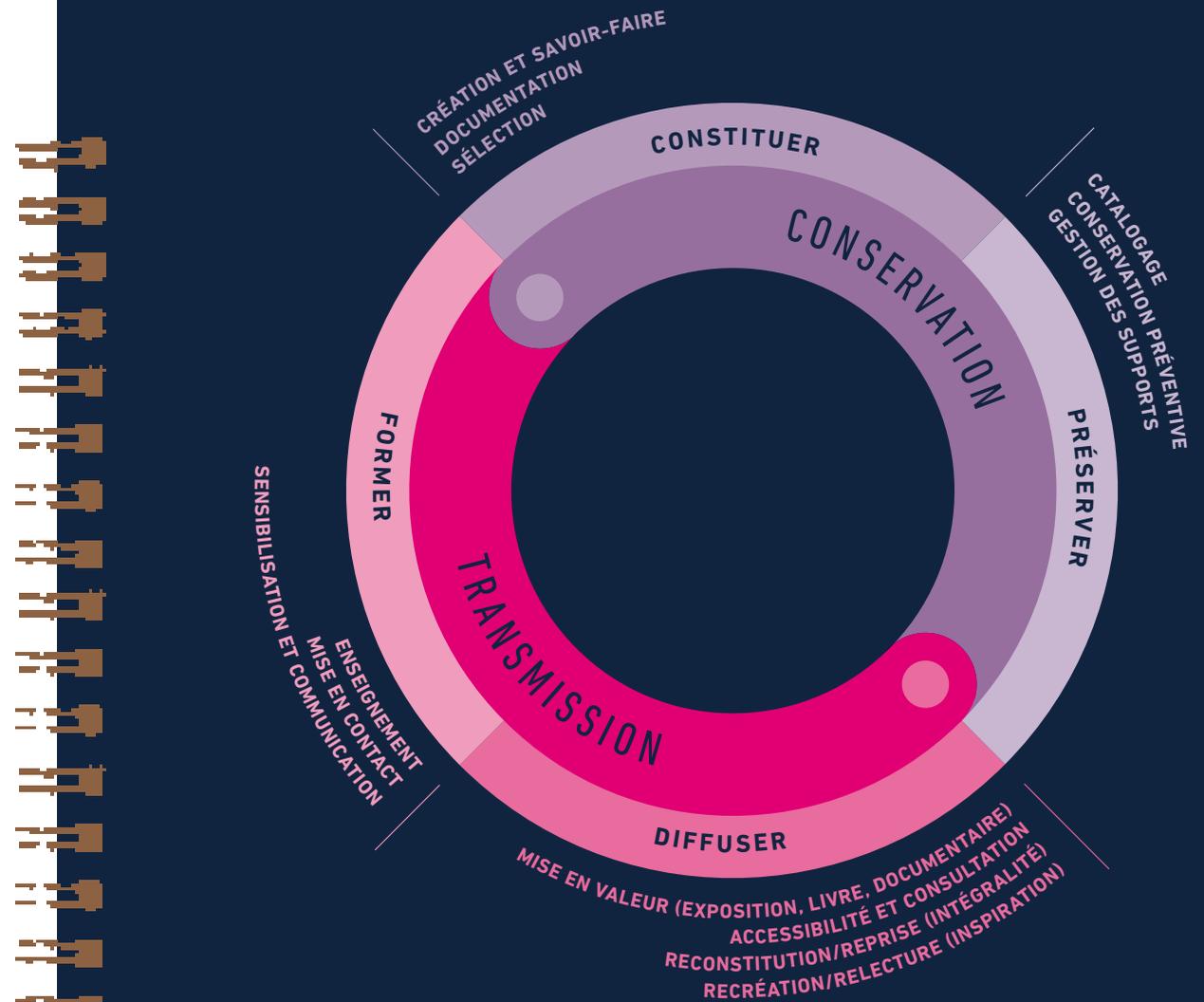
La pérennité du patrimoine repose sur une gestion saine qui vise à prévenir ou à retarder la dégradation des documents. Sans cela, il y a risque de perdre de l'information.

#### DIFFUSER —

Les composantes du patrimoine sont accessibles, utilisées, (re)interprétées, mises en valeur dans différents contextes. Ces activités permettent la circulation du patrimoine.

#### FORMER —

Le contact avec un patrimoine, qu'il soit vivant ou documentaire, favorise un intérêt pour la discipline de la danse. Sensibiliser à la valeur du patrimoine, c'est faire rayonner la danse.



CHAÎNE DU PATRIMOINE  
DE LA DANSE AU QUÉBEC

La Valse Lancier, un quadrille d'origine française dans sa version recueillie par Rodolphe Guay à Montréal en 1950, dansé par Les Sortilèges, 1985 © Ormsby K. Ford, CMB



Regroupement québécois de la danse

CONSERVATION

## Des actions pour conserver dès aujourd'hui le patrimoine de la danse

Dès lors que l'on a pris conscience de la valeur et de la richesse du patrimoine de la danse ainsi que des défis qu'il représente, par où commencer ? Quels gestes simples permettent de constituer petit à petit son patrimoine ? Quels sont les bons réflexes à développer ? Que garder, que jeter ? Accumuler, trier ou élaguer ? Entreposer, transférer ou léguer ? Toutes ces questions sont pertinentes.

**DOCUMENTER** ses œuvres et ses activités. Les gestes à votre portée sont multiples et doivent être envisagés en fonction de vos désirs et des ressources dont vous disposez. Si plusieurs artistes et compagnies prennent des photographies ou conçoivent des vidéos de leurs créations, des répétitions ou des représentations, il peut s'avérer judicieux de documenter la réalisation des costumes, des accessoires ou des décors qui ne pourront être entreposés. En outre, il est préférable de photographier décors et costumes au moment où ils sont respectivement assemblés et portés par les interprètes. Vous pouvez également rassembler des échantillons des tissus et les patrons, les plans d'éclairage et les notes de régie. Il est conseillé de consigner par écrit les réflexions entourant les créations. Les notes permettant de garder une trace de la vision de l'artiste constituent le cœur d'une documentation pertinente. Enfin, les échos des médias apportent de précieuses informations sur l'œuvre et sa réception. Plus la documentation est diversifiée et abondante, plus les possibilités d'étudier les activités de la danse ou de les faire revivre augmentent.

**SÉLECTIONNER** les documents pertinents. De toute activité en danse achevée, il subsiste un grand nombre de documents pour en témoigner. C'est généralement à ce moment qu'une première évaluation doit être faite, suivie d'un tri, puis d'un élagage. Pour déterminer ce qu'il faut garder et ce qu'il faut rejeter, appuyez-vous sur des critères tels que la rareté (le document est-il unique ?), l'authenticité (a-t-il été créé par l'artiste ou un proche collaborateur ?), la lisibilité (peut-il être lu, compris, décodé ?) ou encore, la qualité de ses propriétés matérielles (est-il en bon état ?). Si personne n'est à l'abri d'un oubli ou d'une erreur de sélection, sachez qu'être au cœur d'un processus de création vous rend automatiquement apte à reconnaître la valeur des documents. Vous trouverez plus loin des outils pour faciliter ce travail et les coordonnées de professionnels des institutions de mémoire pour vous accompagner si nécessaire.

**INVENTORIER** ses activités. Un inventaire des activités de création répertorie les informations pertinentes entourant la production et la présentation des œuvres. Le rendre public permet à quiconque de situer une œuvre dans le parcours ou la démarche d'un artiste et, éventuellement, d'associer un document orphelin à un projet précis, à un artiste ou à un autre collaborateur particulier. Une saine gestion documentaire débute par un premier classement des documents, en lien avec les différentes activités de l'artiste, de la compagnie ou de l'organisme. Pour ce faire, *Le Guide des archives de la danse*, présenté ci-dessous, peut être d'une aide précieuse.

**ORGANISER ET ENTREPOSER** dans des conditions adéquates. Une bonne manière d'organiser le classement de vos documents est de distinguer les archives actives (soumises à une utilisation courante), semi-actives (des dernières années, rarement utilisées) ou inactives (plus anciennes, qui servent de témoins du passé). Il est primordial d'entreposer ou de sauvegarder les documents dans des conditions ou des formats qui assurent leur pérennité, c'est-à-dire qui les maintiendront accessibles et lisibles. Parmi toutes les pratiques de conservation du numérique, le transfert et la migration des données au fil de l'évolution des supports sont essentiels pour assurer leur préservation. C'est l'information qui doit survivre et non le support. Dans ce travail crucial, n'hésitez pas, si les ressources sont disponibles, à consulter un professionnel des institutions de mémoire.

**DONNER.** Le rayonnement de la danse et de l'ensemble de ses activités dépend notamment des dons d'archives faits par les particuliers et les organismes. Le saviez-vous ? Ces dons, constitués en fonds d'archives, créent des ponts vers les chercheurs et facilitent l'écriture de l'histoire de la danse. Ainsi, pour certains d'entre vous qui arrivez à un moment clé ou charnière de votre carrière, le versement de vos documents personnels à un centre d'archives ou de documentation, ou encore, à une bibliothèque peut s'avérer la voie la plus profitable. Bonne nouvelle : la constitution d'un fonds offre davantage de flexibilité qu'on ne le croit. En effet, les institutions permettent généralement aux donateurs de joindre de nouveaux documents au fonds déjà acquis. De plus, déposer vos archives dans une collection vous donne, dans certains cas, la possibilité d'obtenir un dégrèvement fiscal.

## → Des outils pour faciliter vos démarches de conservation

Afin de réaliser chacune des actions préconisées ci-dessus, nous vous proposons quelques outils concrets à la fin de cette section. *La Grille de critères d'évaluation des archives de la danse* vous aidera à sélectionner vos documents importants tandis que le précieux *Guide des archives de la danse au Québec* vous dévoilera les secrets d'une saine gestion documentaire. Un modèle de données minimales à récolter dans votre *Inventaire des activités de la danse* vous est aussi proposé et vous saurez comment se développent les collections des institutions de mémoire grâce aux *Modalités du don à diffuser*. Enfin, un *Inventaire des ressources* pour le transfert d'information vous guidera dans l'adoption d'une stratégie durable face aux défis de l'obsolescence des supports numériques.

TRANSMISSION

## Des actions pour transmettre dès aujourd'hui le patrimoine de la danse

La première rencontre avec une œuvre d'un passé proche ou lointain peut se produire à l'école, au collège ou à l'université, lorsqu'un extrait y est présenté ou enseigné. D'autres occasions comme la présentation d'une reprise en salle de spectacle ou d'une exposition au musée, dans une galerie ou dans une bibliothèque ouvrent des portes sur l'histoire de la discipline. Le contact avec les documents du patrimoine, qu'il s'agisse d'une vidéo, du cahier de notes d'un interprète ou d'un échantillon de tissu, peut éveiller la curiosité, susciter une émotion. Et que dire de l'expérience des artistes qui transmettent à d'autres une partition chorégraphique qu'ils ont créée ou qui remontent une œuvre de répertoire à partir de documents d'archives ? La conservation du patrimoine trouve ainsi une autre raison d'être dans la transmission. Elle peut profiter aux artistes et à leurs collaborateurs tout autant qu'au grand public ou aux chercheurs.

Il est vrai que les conditions actuelles du financement des arts de la scène au Québec ne favorisent pas particulièrement les reprises ou les recréations. La transmission peut cependant prendre différentes formes et s'opérer par des gestes simples. Comment travailler avec les institutions dont la mission est d'assurer cette transmission ? Comment rendre accessibles les œuvres, inspirer les jeunes danseurs, intéresser les chercheurs, toucher les publics amateurs ou néophytes ? Encore une fois, ces questions méritent qu'on s'y attarde.

**INITIER** les jeunes danseurs, créateurs et concepteurs à l'histoire de la danse. Si on imagine bien qu'un jeune peintre puisse se passionner pour le travail d'un Jackson Pollock, d'un Guido Molinari ou d'une Frida Kahlo, il est évident que les danseurs en devenir gagnent à connaître les artistes qui les ont précédés et les œuvres qu'ils ont créées. Si les premiers ont les musées pour nourrir leur imaginaire et parfaire leur culture en matière d'arts visuels, force est de reconnaître que les seconds n'ont pas cette chance. Pourquoi ne pas la leur offrir en mettant à leur disposition et à celle de leurs enseignants des éléments de vos créations, que ce soit sous la forme de captations vidéo, de photographies ou de notes de travail ? Plus encore, saisissez toutes les chances de rencontre avec ces derniers pour présenter votre démarche, le contexte de la création ou même un atelier en mouvement autour de l'œuvre étudiée. On peut imaginer que de travailler à une œuvre du passé capte l'intérêt du jeune artiste, le pousse à découvrir le parcours du créateur, ajoute un sens à ses apprentissages et des assises historiques à ses créations ou à ses interprétations futures. Rendre public un inventaire de vos activités de création, par exemple sur votre site Web, est un autre moyen de faire découvrir les œuvres du passé.

**CONSULTER, METTRE EN LUMIÈRE** les anciennes créations et les recherches sur la danse. Les documents conservés au sein des institutions de mémoire sont des sources d'informations extrêmement précieuses qui ne demandent qu'à être compulsées et révélées, voire déployées, par des chercheurs dont le travail est de les « faire parler ». Les initiatives visant à rendre accessibles ces documents contribuent concrètement au développement et au rayonnement de la discipline et à l'écriture de son histoire. Citons, par exemple, la publication de travaux, la présentation de conférences et d'expositions sur des sujets en lien avec des collections ou la création de bourses et de résidences de recherche en patrimoine. Au-delà des chercheurs, quiconque est invité à consulter ces archives. Elles regorgent de trésors cachés qui pourraient être source d'inspiration pour une future création, sensibiliser à une démarche, donner envie de mieux connaître un artiste, de lui rendre hommage ou encore, de faire résonner la danse d'aujourd'hui avec celle d'antan ou simplement d'hier.

**CONNAÎTRE ET APPLIQUER** la *Loi sur le droit d'auteur*. Pour reprendre une œuvre ou mettre en valeur une activité artistique en présence d'un public, il faut détenir les licences d'utilisation ou les obtenir des ayants droit. Or, les compagnies et les chorégraphes n'incluent

encore que rarement dans leurs contrats des clauses d'utilisation des droits d'auteur. Ces manquements compliquent l'utilisation éventuelle des œuvres ou des documents qui y sont rattachés dans le cadre de reprises et de recréations, de diffusion ou d'expositions. Il apparaît donc aujourd'hui impératif de développer de bonnes pratiques contractuelles dès la genèse d'un projet. Les professionnels des institutions de mémoire, surtout les centres d'archives et de documentation, peuvent vous aiguiller dans vos démarches en ce sens.

### → **Des outils pour aborder la transmission**

Les outils rassemblés dans les pages suivantes vous aideront à rendre accessibles vos précieux trésors. Apprenez à préparer votre legs artistique en vous basant sur le *Testament artistique*, à développer de bonnes pratiques contractuelles en utilisant la *Trousse contractuelle* et à démystifier l'utilisation d'œuvres en contexte pédagogique grâce au *Guide d'utilisation des œuvres littéraires, musicales et artistiques*. Découvrez avec la *Boîte chorégraphique* et avec le logiciel *REKALL* des méthodes efficaces pour constituer la documentation des processus de création et des œuvres elles-mêmes. Enfin, assurez-vous de respecter les ayants droit du matériel que vous utilisez ou faites respecter vos propres droits en adoptant le modèle proposé dans la *Licence d'autorisation*.

# Boîte à outils

CONSERVATION

## Inventorier

Inventaire des activités de la danse 35

## Sélectionner

Grille de critères d'évaluation des archives de la danse 36

## Organiser

Guide des archives de la danse au Québec 38

## Acquérir ou donner

Modalités du don à diffuser 39

## Stocker et transférer

Inventaire des ressources pour le transfert d'information 40

TRANSMISSION

## Préparer son legs artistique

Testament artistique. L'art de tirer sa révérence 42

## Développer de bonnes pratiques contractuelles

Trousse contractuelle 43

## Comprendre le droit d'auteur en contexte pédagogique

Guide de l'Association des écoles supérieures d'art de Montréal 44

## Documenter l'œuvre aux fins de reprise et de recherche

Boîte chorégraphique 45

## Utiliser ou permettre l'utilisation

Licence d'autorisation 46

## Permettre la reprise et l'interopérabilité des documents

Logiciel *REKALL* 48

## Inventorier

## → L'inventaire des activités de la danse



Regroupement québécois de la danse

CONSERVATION

Pensé comme un outil de référence, l'inventaire répertorie les œuvres, événements ou autres activités de création (médiation culturelle, conférence, transmission, etc.) d'un praticien tout au long de sa carrière. Une fois rendu public, il permet de situer une œuvre dans le parcours d'un créateur, de lui attribuer l'autorité d'une création ou d'associer un document orphelin à une œuvre et à son créateur. Pourquoi ne pas ajouter une section « archives » dédiée à cet inventaire sur votre site Web ?

Pour créer votre inventaire, il suffit de rassembler les données minimales de vos activités de façon systématique pour offrir une vue de l'ensemble de vos activités de création, des lieux de diffusion et des collaborateurs affiliés à chaque projet. Chaque activité décrite peut ensuite être regroupée par thématique, par ordre chronologique ou tout autre catégorie que vous jugerez pertinente. Deux publications du milieu de la danse inspirent la liste suivante de données à rassembler : *L'inventaire des pièces, projets et installations, films et publications* de Meg Stuart et *Les repères chronologiques* de Danse-Cité.

## EXEMPLE DE DONNÉES À RASSEMBLER — Inventaire de vos activités

<b>1. TITRE (ANNÉE)</b> Nom et date de la création ou de l'évènement ou de l'activité	<b>3. INTERPRÈTE(S) et/ou MÉDIATEURS(S)</b> Le ou les noms	<b>6. COSTUMES et/ou ACCESSOIRES et/ou DÉCORS</b> Le ou les noms	<b>8. PREMIÈRE</b> Le lieu et la date de la première
<b>2. CHORÉGRAPHE(S) et/ou CONCEPTEUR(S) et/ou IDÉATEUR(S)</b> Le ou les noms	<b>4. MUSIQUE</b> Le ou les noms	<b>7. DURÉE</b> La durée exacte ou approximative	
	<b>5. ÉCLAIRAGES</b> Le ou les noms		

35

## Sélectionner

## → Grille de critères d'évaluation des archives de la danse à l'intention des créateurs et des autres producteurs d'archives

Valérie Lessard, archiviste

CONSERVATION

L'évaluation est une fonction archivistique définie comme étant l'acte de juger de la valeur des documents. Des critères d'évaluation bien définis peuvent permettre d'y voir plus clair dans une abondance de documents, lesquels semblent tous avoir une valeur à préserver. Cette synthèse de critères d'évaluation se présente comme un outil pouvant aider à la prise de décision et met à contribution le créateur afin que les traces conservées restent les plus fidèles à sa vision artistique.

L'analyse de la valeur peut idéalement s'effectuer en tenant compte du calendrier de conservation et des critères de tri proposés par le *Guide des archives de la danse* de BANQ et donc, tout au long du cycle de vie des documents, voire ici des activités de création.

## CRITÈRES POUR L'ÉVALUATION — Archives de la danse

## 1. CRITÈRES RELIÉS À LA VALEUR DE TÉMOIGNAGE

*Les documents témoignent non seulement des œuvres, mais aussi de l'évolution des pratiques artistiques et des tendances de l'époque.*

Critères	Fonctions du document
1.	Refléter fidèlement la réalité et l'activité du chorégraphe, de la compagnie ou de l'organisme Témoigner de manière unique du cheminement professionnel et personnel de l'artiste
2.	Consolider la mémoire collective
3.	Témoigner des tendances qui lui sont contemporaines : politiques culturelles, financement des arts

Critères	Fonctions du document
4.	Fiabilité et authenticité de l'information
5.	Quantité, qualité, densité, exhaustivité et pertinence de l'information
6.	Ancienneté et rareté de l'information
7.	Valeur symbolique de l'information
8.	Complémentarité des documents (s'applique par exemple aux divers éléments d'une correspondance ou aux fichiers numériques liés par des hyperliens ou du contenu)

Regroupement québécois de la danse

36



Regroupement québécois de la danse

37

## 2. CRITÈRES RELIÉS AUX COÛTS DE LA CONSERVATION

*Éléments concernant les ressources financières, humaines et matérielles dont dispose une compagnie ou un artiste pour effectuer les opérations de traitement, de conservation et de diffusion. Des évaluations successives peuvent, à long terme, réduire significativement les coûts de traitement.*

Critères	Ressources et priorités de l'organisme
9.	Ressources financières et humaines
10.	Espaces d'entreposage et de stockage disponibles
11.	Dégrèvement fiscal
12.	Événements à venir (exposition, anniversaire, publications, etc.)

## 3. CRITÈRES RELIÉS À L'ÉMOTION

*Les archives d'artistes font bien souvent ressurgir des émotions chez qui les consulte. Le critère de l'émotion peut être employé de façon intuitive par les artistes dans l'évaluation de leurs propres archives. Des recherches indiquent, à ce titre, que l'émotion facilite l'emmagasinage d'un événement ou d'une information dans la mémoire.*

Critères	Fonctions du document
13.	Relation entre le facteur émotionnel et le souvenir
14.	Faire ressurgir des émotions à la lecture des archives

## 4. CRITÈRES RELIÉS À L'UTILISATION

*Questions relatives aux besoins de la recherche exprimés par les usagers potentiels et à ceux des courants de recherche prévisibles.*

Critères	Fonctions du document
15.	Reconstituer une œuvre pour la reprise
16.	Répondre aux besoins de la recherche en tenant compte des courants prévisibles de la recherche
17.	Répondre aux besoins de l'enseignement de l'histoire de la danse
18.	Répondre aux besoins de la diffusion (expositions, plateformes numériques, publications)
19.	Répondre aux besoins d'hommage, de célébration et de commémoration, d'anniversaires
20.	Présenter les œuvres en différé (captation de spectacle, plateforme numérique)

Critères	Valeurs de l'information
21.	Équilibre entre les valeurs contemporaines entourant la création de l'archive et les préoccupations de recherche au moment de l'évaluation
22.	Exploitabilité de l'archive (capacité de l'utilisateur de la consulter ou d'en faire un usage particulier)
23.	Contraintes quant à l'utilisation (restrictions, droits d'auteur, propriété intellectuelle)

## 5. CRITÈRES RELIÉS AUX CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES

*Éléments qui se rapportent aux documents en tant que supports d'information. La lisibilité intellectuelle réfère à la compréhension des codes sémiotiques d'un document. La lisibilité technique réfère à la capacité de consulter un document à l'aide d'un appareil de lecture.*

Critères	Fonctions du document
24.	Unicité, rareté et ancienneté du support
25.	Qualité esthétique des documents (valeur d'exposition, de publication, de diffusion)
26.	Fragilité ou obsolescence du support
27.	Présence des métadonnées et description exhaustive des documents
28.	Accessibilité des documents
29.	Lisibilité technique des documents
30.	Lisibilité intellectuelle des documents

## Organiser

## → Guide des archives de la danse au Québec

Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec (BANQ)

CONSERVATION

Cet outil facilite l'identification, le tri, l'élagage et l'organisation des documents conservés par tout créateur ou compagnie de danse. Un plan de classification détaillé est proposé avec des conseils pour en faciliter l'appropriation et l'application. Ces conseils vont de l'établissement de catégories pour organiser les documents à la gestion de locaux d'entreposage, en passant par l'élaboration d'une convention de donation dans le cas où une compagnie souhaiterait léguer un fonds d'archives à une institution patrimoniale.

On en apprend notamment sur les conditions d'entreposage et de conservation, selon la nature des supports — papier, audiovisuel ou numérique. À noter que le guide et le plan de classification qu'il présente nécessiteraient des adaptations s'ils sont utilisés par des organismes de services en danse, des lieux d'enseignement ou des diffuseurs.

→ Téléchargez le *guide* sur le site de BANQ  
[banq.qc.ca/archives/archivistique\\_gestion/ressources/publications/recueils\\_guides/index.html](http://banq.qc.ca/archives/archivistique_gestion/ressources/publications/recueils_guides/index.html)

## TABLE DES MATIÈRES — Guide des archives de la danse au Québec

## 1. PRÉSENTATION

Description des artisans du Guide et mode d'emploi

## 2. INTRODUCTION

Origines du projet et structure du Guide

## 3. PLAN DE CLASSIFICATION ET CALENDRIER DE CONSERVATION

Deux outils pratiques fondamentaux pour établir un classement efficace et un système d'archivage de vos dossiers

## 4. CONSERVATION DES ARCHIVES ET GESTION DES LOCAUX D'ENTREPOSAGE

Conseils pratiques sur les mesures préventives de dégradation des supports lors de leur entreposage

## 5. DONATION

Questionnements et étapes liés au processus de don

## 6. CONCLUSION

La diffusion comme finalité de la gestion d'archives

## 7. ANNEXE

LA CONVENTION DE DONATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA DANSE VINCENT-WARREN

## 8. ANNEXE

LA CONVENTION DE DONATION DU SERVICE DES ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

## 9. ANNEXE

LA CONVENTION DE DONATION DE BANQ

## 10. ANNEXE

LA BOÎTE CHORÉGRAPHIQUE

## 11. ANNEXE

LE DÉPÔT LÉGAL

## 12. GLOSSAIRE

Définitions brèves de dix mots utilisés dans le Guide

## 13. INDEX

Cotes des classes à utiliser dans votre plan de classification, par ordre alphabétique

Regroupement québécois de la danse

38

Regroupement québécois de la danse

39

## Acquérir ou donner

## → Les modalités du don à diffuser

CONSERVATION

Les services d'archives, les centres de documentation et les musées cherchent toujours à enrichir et à développer leurs collections. Afin de pouvoir y contribuer, les personnes intéressées à léguer leurs archives ont besoin de connaître les types de documents et de supports qu'elles peuvent intégrer dans leur proposition de don, mais ces informations ne sont pas toujours connues. Les institutions et les donateurs ont avantage à utiliser cet outil qui détaille toutes les modalités du don. Attention : ne pas confondre avec la convention de donation qui détermine l'entente entre le donateur et l'institution une fois le don effectué.

N'hésitez pas à adapter la liste proposée à vos intérêts et à vos besoins d'acquisition. Elle est inspirée de trois exemples du domaine de la documentation : *Soumission d'un dossier d'artiste* chez Artexpte, le *Don d'archives privées : processus d'acquisition et d'évaluation monétaire à l'intention du donateur* de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, et *Préserver notre héritage culturel : faites don de vos archives personnelles* à BAC de Bibliothèque et Archives Canada.

## MODALITÉS

1. L'énoncé de mission de l'institution, les critères émis dans sa politique d'acquisition ou toute autre introduction comprenant une description des orientations de la collection
2. Les types de supports et de formats acceptés pour la conservation

3. Les types de supports et de formats acceptés pour la diffusion
4. Les documents ou les formats qui ne sont pas pris en charge par l'institution le cas échéant

5. Des informations sur le processus d'acquisition (par exemple : existe-t-il un comité d'acquisition dans l'institution ? quelle est la durée du processus ? une évaluation monétaire est-elle effectuée ?)

6. Les avantages liés au don
7. L'adresse de l'institution et la personne ou le service à contacter

## Stocker et transférer

### → Inventaire de ressources utiles au transfert d'informations d'un support à un autre



Évoluant à un rythme fulgurant, les technologies numériques posent des défis de gestion toujours renouvelés. Voici quatre conseils de conservation numérique, basés sur les pratiques de professionnels de terrain, pour stabiliser vos informations, et ce, malgré la rapidité des changements !

#### Formats privilégiés pour vos documents textuels, vos photographies et vidéos

Le format PDF pour les textes, le format TIFF pour les images fixes et le MP4 pour les vidéos sont des formats stables qui permettent de conserver une lisibilité et des résolutions complètes.

#### Logiciels libres avec communautés de développeurs

Faire le choix d'utiliser des logiciels libres (open source), plutôt que des logiciels à licence privée, permet de réduire les coûts de maintenance, et ce, à condition qu'ils soient soutenus par une communauté de développeurs. Pour le vérifier, consultez le site [sourceforge.net](http://sourceforge.net) qui répertorie plus de 140 000 projets libres !

#### L'infonuagique au-delà des frontières

Si le mode d'entreposage infonuagique (cloud) est celui qui vous avez choisi, assurez-vous de connaître le pays où sont hébergées vos données, ainsi que les lois, en constante évolution, qui régissent leur protection.

#### Machine à sauvegarder votre site Internet

L'archivage de site Internet par les centres d'archives témoigne de l'évolution des pratiques Internet. Effectué par un robot à partir d'une liste de mots clefs, l'enregistrement peut aussi être déclenché par n'importe quel utilisateur. Rendez-vous sur le site de la WayBack Machine pour sauvegarder une version de votre site Internet et les précieuses informations qu'il contient.

Le transfert d'informations peut impliquer soit la migration, c'est-à-dire transférer un contenu d'un type de support à un autre, soit la conservation, c'est-à-dire convertir un document dans un format valide le plus similaire à celui d'origine. La liste d'adresses ci-dessous répertorie pour vous différents services de transfert. Elle est complémentaire au guide *La numérisation des documents : méthodes et recommandations*, produit par BANQ en 2012, qui s'avère un outil complet pour assurer la conservation numérique de ses documents.

Regroupement québécois de la danse

40



Regroupement québécois de la danse

41

<u>Prestataire</u>	<u>Format d'origine pris en charge</u>	<u>Méthode d'enregistrement</u>
<b>ATAKAMA STUDIO</b> 2604, Place de Grives, Laval	Open reel (type-C, 1") U-MATIC Vidéo 8 / Hi-8 VHS Betacam / Betacam SP Betanum Mini-DV DV / DVCAM	Analogique Analogique Analogique Analogique Analogique Numérique Numérique Numérique
<b>MELS STUDIOS</b> 1600, boulevard de Maisonneuve Est Montréal	U-MATIC VHS DVD Mini-DV Betacam SP Betacam num HD 8 mm et Super 8 16mm et 35mm	Analogique Analogique Numérique Numérique Analogique Numérique Numérique Analogique Analogique
<b>VIDEOMEDIA</b> 5000, rue d'Iberville, Montréal	Vidéo 8 / Hi-8 VHS Betacam / Betacam SP Betanum Mini-DV	Analogique Analogique Analogique Numérique Numérique
<b>VTAPE</b> 401, Richmond Street West Toronto	Open reel (type-C, 1") U-MATIC Vidéo 8 / Hi-8 VHS Betacam / Betacam SP Betanum Mini-DV DV / DVCAM	Analogique Analogique Analogique Analogique Analogique Numérique Numérique Numérique
<b>FLUME MEDIA ARCHIVING</b> 300, New Toronto Street, Toronto	Betacam U-MATIC Open Reel (type-C, ½", ¼") Vidéo (D2, D9, DVPRO, DVCAM, HDV) Panasonic Mill	Analogique Analogique Analogique Numérique Numérique

## Préparer son legs artistique

→ **Testament artistique. L'art de tirer sa révérence.**  
 Fondation Jean-Pierre Perreault (FJPP)



Comme son nom l'indique clairement, le testament artistique concerne le legs d'un patrimoine artistique. L'artiste y énonce les conditions de préservation et d'exploitation de ses créations, selon sa propre vision et ses volontés.

Le *Testament* est un guide de réflexion comprenant un ensemble d'outils et d'informations de nature juridique, tantôt générales — succession, patrimoine, legs, testament, etc. —, tantôt spécifiques — œuvres, droits d'auteur, droits moraux, etc. On y apprend, par exemple, qu'il ne faut pas confondre son patrimoine personnel avec celui de son organisme ou entreprise et que des distinctions existent selon que les œuvres ont été produites au sein d'une OBNL ou d'un organisme culturel.

Le *Testament* est conçu pour vous guider au fil des étapes de la planification à la formulation écrite de vos dispositions testamentaires. Tout au long de la lecture, des encadrés exposent des scénarios où les conséquences et avantages de rédiger un testament apparaissent très concrètement. Enfin, une section incontournable est dédiée aux différents aspects de la *Loi sur le droit d'auteur*.

→ Téléchargez le guide sur le site de la FJPP  
[espaceschoregraphiques2.com/wp-content/uploads/2016/02/Le-Testament-Artistique.compressed.pdf](https://espaceschoregraphiques2.com/wp-content/uploads/2016/02/Le-Testament-Artistique.compressed.pdf)

### TABLE DES MATIÈRES — Testament artistique

#### 1. INTRODUCTION

Utilité du testament artistique et contenu du guide

#### 2. NOTIONS PRÉALABLES

Informations générales utiles à la compréhension et à l'utilisation du guide

#### 3. TESTAMENT ARTISTIQUE

Méthode en trois étapes pour conduire votre précieuse réflexion et éclairer la rédaction de votre testament

#### 4. DROITS D'AUTEUR

Complément d'informations juridiques à l'intention des créateurs et interprètes

#### 5. CONCLUSION

Nécessité de délimiter les contours du futur de votre travail artistique

#### 6. GLOSSAIRE

Définitions brèves d'une vingtaine de mots utilisés dans le guide

#### 7. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de référence et autres sources

#### 8. RESSOURCES

Liste d'organismes, d'ordres professionnels et de sociétés de gestion de droits liés à la question du legs testamentaire

42



Regroupement québécois de la danse

## Développer de bonnes pratiques contractuelles

→ **Trousse contractuelle**  
 Regroupement québécois de la danse (RQD)



Cet outil vise à aiguiller les négociations entre producteurs et interprètes. Clarifiant et précisant les termes de leur entente dès la genèse d'un projet de création, il permet aussi d'établir des conditions qui faciliteront la conservation et la mise en valeur ultérieures de l'activité de création (recherche, création, tournée, etc.) dont il est question. Souvenez-vous qu'adopter de bonnes pratiques contractuelles offre de meilleures chances d'assurer la postérité du patrimoine de la danse.

Le gabarit de contrat (partie 3 de la *Trousse*) propose une structure pour la rédaction d'une entente contractuelle, à adapter selon les besoins des différentes parties. Il s'accompagne de conseils et de formulations types et permet de stimuler le dialogue entre les parties.

→ Téléchargez la trousse sur le site du rqd (réservée aux membres)  
[quebecdanse.org/images/upload/files/Sommaire\\_Trousse-contractuelle\\_RQD.pdf](https://quebecdanse.org/images/upload/files/Sommaire_Trousse-contractuelle_RQD.pdf)

### TABLE DES MATIÈRES — Trousse contractuelle

#### 1. INTRODUCTION

Origines et raisons d'être de cet outil, publics visés

#### 2. GUIDE DE DIALOGUE

Grandes lignes pour amorcer un dialogue sur le projet, sur les relations et les conditions de travail, et sur les droits et modalités administratives

#### 3. GABARIT DE CONTRAT

Structure de contrat commentée pour établir une entente claire et précise dans un respect mutuel

#### 4. RÉFÉRENCES

Liste d'organismes de référence et glossaire avec brèves définitions d'une cinquantaine de termes reliés aux ententes contractuelles

43

## Comprendre le droit d'auteur en contexte pédagogique

### → Guide d'utilisation des œuvres littéraires, musicales et artistiques

Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADÉSAM)



Cet outil s'adresse particulièrement aux enseignants, formateurs, artistes et médiateurs culturels qui souhaitent faire usage d'œuvres du patrimoine de la danse dans un contexte pédagogique. Il leur permet d'assumer pleinement leurs responsabilités quant au respect du droit d'auteur, et de favoriser la connaissance et l'adoption de bonnes pratiques au sein de leur communauté.

Le Guide donne d'abord des définitions des termes liés au sujet, puis les principes généraux et spécifiques de la *Loi sur le droit d'auteur* destinés aux établissements d'enseignement. La présentation de situations courantes renseigne sur les façons d'appliquer cette loi pour les clientèles étudiantes, enseignantes et administratives. Enfin, les annexes fournissent des informations utiles à la gestion du droit d'auteur dans les établissements d'enseignement, formulent des recommandations qui exposent les processus de demande d'utilisation d'œuvre protégée et présentent les sociétés de gestion de droits d'auteur et les articles de loi cités dans le Guide.

→ Téléchargez le *guide* sur le site de l'ADÉSAM  
[adesam.com/wp2011/wp-content/uploads/ADESAM\\_GUIDE\\_DROIT\\_DAUTEUR\\_WEB.pdf](https://adesam.com/wp2011/wp-content/uploads/ADESAM_GUIDE_DROIT_DAUTEUR_WEB.pdf)

#### TABLE DES MATIÈRES — Guide d'utilisation des œuvres littéraires, musicales et artistiques

<b>I. PRÉAMBULE</b> Principes de la <i>Loi sur le droit d'auteur</i> en milieu pédagogique	<b>D'AUTEUR APPLICABLES AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT</b> Usages et exceptions donnant un riche éclairage pour l'enseignement d'extrait d'œuvres	<b>4. LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS ET DU PERSONNEL PÉDAGOGIQUE</b> Description détaillée de chaque usage possible pour un enseignant et marche à suivre pour respecter les règles	possible par le personnel administratif et marche à suivre pour respecter les règles	44
<b>II. PRÉSENTATION DU GUIDE</b> Structure du Guide pour s'y repérer facilement	<b>3. LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS</b> Description détaillée de chaque usage possible pour un étudiant et marche à suivre pour respecter les règles	<b>5. LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF</b> Description détaillée de chaque usage		45
<b>1. DÉFINITIONS</b> Courtes définitions du vocabulaire utilisé dans le Guide		<b>III. ANNEXES</b> Recommandations pour répandre les bonnes pratiques, informations sur les sociétés de gestion, références juridiques et bibliographiques, articles de loi cités dans le Guide et modèles de licences		
<b>2. PRINCIPES GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES DU DROIT</b>				

## Documenter l'œuvre aux fins de reprise et de recherche

### → Boîte chorégraphique

Fondation Jean-Pierre Perreault (FJPP)



Une boîte chorégraphique rassemble en formats numérique et papier tous les éléments porteurs de sens nécessaires à la reconstruction d'une œuvre. Ils peuvent servir de script pour une reprise ou de matériaux pour l'analyse et la recherche sur l'œuvre. Grâce à cet outil précieux, l'utilisateur parcourt le chemin emprunté par le créateur de l'œuvre.

Chaque boîte est unique en son genre et contient différentes archives relatives à une œuvre chorégraphique ainsi que de nouveaux documents créés expressément pour l'occasion. On y élabore l'historique de l'œuvre (crédits, calendrier des représentations, etc.), accompagné des notations chorégraphiques (extraits de cahiers de notes du chorégraphe, photographies et descriptions détaillées des séquences dansées associées à des directives d'éclairages, de son, de temps ou à des schémas chorégraphiques). Des plans relatifs au travail scénographique, des photographies des costumes et des maquillages, des plans d'éclairage (conception ou résumés de régie) y sont également inclus ainsi qu'une liste de documents visuels et sonores associés (vidéos de répétitions sans éclairages, en plans frontaux, vidéos du spectacle, entretiens avec les chorégraphes ou des collaborateurs, bandes sonores, etc.). Enfin, des documents sur la production et la diffusion (fiches techniques, horaires, programmes de spectacle...) y sont intégrés, tout comme la revue de presse du spectacle.

→ Visitez le site de la FJPP pour en savoir plus sur les boîtes chorégraphiques  
[Espaceschoregraphiques2.com/fr/boites/](https://Espaceschoregraphiques2.com/fr/boites/)

#### TABLE DES MATIÈRES — Boîte chorégraphique

<b>I. INTRODUCTION</b> Présentation de l'artiste, de son travail et historique de l'œuvre en question	<b>2. SCÉNOGRAPHIE</b> Description de tous les éléments de décors	<b>4. ÉCLAIRAGES</b> Description des effets créés par la lumière, indications pour les reproduire et plans d'éclairage	<b>6. DOCUMENTS VISUELS ET SONORES</b> Liste des documents visuels et sonores existants
<b>1. NOTES CHORÉGRAPHIQUES ET MUSIQUES</b> Indications chorégraphiques en mots, photographies et schémas de déplacements	<b>3. COSTUMES ET MAQUILLAGES</b> Description des costumes et des façons de les porter, indications pour les coiffures et les maquillages	<b>5. PRODUCTION</b> Fiche technique du spectacle, informations sur la diffusion et copie des programmes de spectacle	<b>7. REVUE DE PRESSE</b> Articles et entrevues rassemblés sous forme de bibliographie

## Utiliser ou permettre l'utilisation

### → Licence d'autorisation d'exploitation du matériel iconographique

Regroupement québécois de la danse (RQD)

TRANSMISSION

La licence est un document à valeur juridique qui permet la mise en valeur et l'utilisation d'éléments d'archives dans le respect des droits d'auteur relatifs au matériel. Dégager les droits d'auteur sur du matériel ou obtenir l'autorisation de l'exploiter est une étape incontournable dans le cas d'une diffusion ou d'une interprétation, comme dans le cas d'un documentaire ou d'une simple capsule vidéo, d'une exposition ou d'un livre. Cette étape peut parfois révéler des restrictions quant à l'utilisation des pièces d'archives, c'est pourquoi il faut l'entreprendre dès que possible.

La licence est signée par les deux parties et est habituellement produite par la personne qui souhaite faire usage des documents d'archives. Elle peut, le cas échéant, être fournie par le centre responsable du matériel en question et donc, responsable du respect des droits d'auteur et des modalités de la convention de donation. Voici un modèle à adapter selon les besoins des parties.

Regroupement québécois de la danse

46

### MODÈLE DE LICENCE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION DU MATÉRIEL

Je, soussigné(e) [l'ayant droit], \_\_\_\_\_, domicilié(e) au \_\_\_\_\_, autorise par la présente, [nom de l'organisme ou de l'individu qui souhaite utiliser le matériel], ci-après « **acronyme ou initiales** », dont l'établissement est situé [adresse complète] \_\_\_\_\_.

→ À utiliser : [décrire le matériel brièvement], ci-après, « le MATÉRIEL ICONOGRAPHIQUE »

Aux fins d'exploitation, de reproduction, de représentation, de publication, d'adaptation, de communication, de présentation et de diffusion au public dans le cadre [nom du projet] qui vise à [décrire le projet] ainsi que de sa promotion.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit d'auteur, au droit à la vie privée et au droit à l'image, j'autorise [acronyme ou initiales] à exploiter, reproduire, représenter, publier, adapter, communiquer, présenter ou diffuser au public le MATÉRIEL ICONOGRAPHIQUE [photographe : duquel je suis l'auteur] OU [individus: dans lequel je figure OU dans lequel mon enfant (mon chien ou tout autre objet) figure] OU [artiste/œuvre : qui reproduit une œuvre dont je suis l'auteur] et qui est l'objet de la présente autorisation.

Le MATÉRIEL ICONOGRAPHIQUE, objet des présentes, pourra être utilisé et encodé, pour les fins prévues aux présentes, directement par [acronyme ou initiales], ou par quiconque mandaté par lui, sous toute forme et tout support connus et inconnus à ce jour, intégralement ou sous forme d'extraits dans le monde entier sans aucune limitation de temps.

En conséquence de quoi, je reconnais être en pleine possession de mes droits et j'octroie cette autorisation à titre gracieux sans quelque rémunération ou redevance que ce soit. [Acronyme ou initiales] s'interdit de procéder à une exploitation du MATÉRIEL ICONOGRAPHIQUE, objet des présentes, qui soit susceptible de porter atteinte à mon droit d'auteur, à ma réputation, non plus que d'en faire une utilisation qui me soit préjudiciable.

Dans la mesure du possible, [acronyme ou initiales] indiquera les mentions suivantes à proximité du MATÉRIEL ICONOGRAPHIQUE utilisé, lorsque diffusé au public : [mentions]

En foi de quoi j'ai signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ [année].

\_\_\_\_\_  
[Nom] [Titre] [de l'ayant droit]

\_\_\_\_\_  
[Nom] [Titre] [de la personne qui demande]

Regroupement québécois de la danse

47

## Permettre la reprise d'œuvre et l'interopérabilité de ses documents

→ **Logiciel REKALL**  
Clarisse Bardiot

TRANSMISSION

Ce logiciel, gratuit et *open source*, permet de conserver une trace des spectacles par une documentation sur leur processus de création, leur réception ainsi que sur leurs variations présentées. Il a été conçu pour répondre aux difficultés éprouvées par les artistes au cours de la reprise d'un spectacle dont les technologies sont devenues obsolètes et pour aider les équipes artistiques à retrouver les choix techniques et artistiques effectués d'une résidence à une autre. *Rekall* s'applique à toute forme de spectacle et en implique tous les artisans.

Ses concepteurs étant sensibles au travail de l'artiste et désireux de ne pas lui imposer de tâche supplémentaire, *Rekall* fonctionne sur un mode d'accumulation et de gestion des documents produits au cours du processus de création. Sa plateforme d'opération favorise le travail simultané de tous les collaborateurs du projet. Les métadonnées associées à chacun des documents sont ensuite prises en compte par les outils d'analyse et de représentation du logiciel. Des fonctions permettent finalement d'exporter ces regroupements analytiques selon différents objectifs, qu'ils soient pédagogiques, de reprise, de présentation d'un travail ou autres.

→ Téléchargez le logiciel *Rekall* sur le site [rekall.fr/download-rekall](http://rekall.fr/download-rekall)

### PRINCIPES ET FONCTIONNALITÉS DU LOGICIEL REKALL

1. *Rekall* s'ouvre sur votre navigateur (Chrome, Safari ou Firefox), sans nécessiter de connexion Internet
2. L'analyse des documents s'effectue directement sur le disque dur de votre ordinateur ou sur un disque externe
3. L'agrégation des documents relatifs à l'œuvre est sans limite de quantité
4. Les documents peuvent être déposés dans n'importe quel format
5. Les technologies utilisées pour un spectacle font l'objet de descriptions détaillées permettant de les remplacer au besoin pour une reprise ultérieure
6. Les métadonnées associées à chaque document sont analysées par les outils du logiciel qui les relie et offre une visualisation de ces liaisons
7. Les visualisations de documents sont exportées selon différents objectifs (pédagogiques, de reprise, etc.)

# Quatre ambitions

# pour le patrimoine

# de la danse

Nous l'avons vu, le milieu de la danse fait face à de nombreux défis en ce qui a trait au patrimoine, autant en ce qui concerne son champ de connaissance et de rayonnement que les ressources dont il dispose. Mais une fois démystifiées les notions qui s'y rattachent, une fois que des actions ont été proposées pour le promouvoir et que des ressources ont été identifiées pour accompagner les créateurs dans la sauvegarde de leur mémoire artistique, il est enfin possible d'entrevoir l'avenir du patrimoine de la danse et de défendre la place qui lui revient dans le grand héritage culturel québécois.

Quatre grandes ambitions formulées par la *Table de concertation* dessinent la perspective du développement d'infrastructures durables pour le patrimoine de la danse, ce magnifique art d'expression dont la richesse, l'évolution et la valeur sont désormais ancrées dans notre histoire disciplinaire et collective.

**FÉDÉRER** L'offre de services de gestion du patrimoine. Après avoir envisagé la création d'un centre de documentation et de services dédié à la danse, les membres de la *Table de concertation* ont préféré l'idée d'une association des différents organismes œuvrant dans le domaine du patrimoine, qui assurerait la formation et l'accompagnement des artistes et autres acteurs du milieu de la danse, tous styles ou approches confondus. Une telle association améliorerait la cohésion du secteur et favoriserait des économies d'échelle en plus de donner toute la mesure de la richesse du patrimoine de la danse. Elle devrait, de par son statut légal et son mandat, pouvoir bénéficier d'un soutien financier public.

Cette association d'organismes pourrait offrir :

- la coordination des besoins et des services de transfert ou de migration des données permettant de réagir à l'obsolescence des supports numériques ;
- l'élaboration de normes pour le transfert des données ou pour la conservation plus générale des documents et objets du patrimoine de la danse ;
- la création ou la diffusion d'outils de gestion des documents ;
- la mise en place d'une plateforme d'hébergement destinée à la conservation et à la diffusion des informations et archives numérisées sur la danse ;
- l'accompagnement des artistes, compagnies et autres organismes souhaitant adopter de saines pratiques de gestion documentaire ;
- la sensibilisation des acteurs du milieu de la danse aux nombreux enjeux du patrimoine.

Un des premiers mandats de cette association serait de coordonner une recension exhaustive des éléments du patrimoine conservés au sein des organismes, des compagnies et chez les particuliers afin de cerner les besoins de numérisation et d'établir un plan d'action qui soit réaliste pour l'ensemble de la communauté de la danse professionnelle.

**AMÉNAGER** un espace d'entreposage commun et de conservation. Dans un avenir plus lointain, on peut aussi rêver d'un Musée de la danse doté d'une collection innovante et incarnant littéralement l'idée d'archives vivantes. Ce musée pourrait en effet avoir la double vocation de rassembler d'une part une collection patrimoniale conventionnelle, réunissant des objets uniques de grande valeur ayant appartenu à des figures ou des œuvres marquantes, et de conserver d'autre part dans les meilleures conditions possibles, des



3. Pour mieux comprendre le dépôt légal, rendez-vous sur le site de BANQ [banc.qc.ca/services/depot\\_legal/](http://banc.qc.ca/services/depot_legal/)

4. La proposition d'œuvre chorégraphique fixée a été rédigée à plusieurs mains au cours de l'Atelier D (voir Chronologie des travaux).

réserves de costumes, accessoires et décors que pourraient emprunter les danseurs, chorégraphes, producteurs ou formateurs pour donner vie à des reprises, à des ateliers de formation ou à toute autre idée folle pour grand frisson.

En attendant cette collection muséale spécialisée, les participants de la *Table de concertation* proposent de créer un espace destiné à l'entreposage commun des costumes, accessoires, éléments de décors et autres objets issus des œuvres. En effet, les coûts fort élevés de lieux adaptés aux besoins d'entreposage amènent bien trop souvent les artistes et les compagnies à se débarrasser des éléments de scénographie, costumes y compris, une fois les représentations terminées. L'aménagement d'un tel espace partagé jouerait certainement en faveur des reprises et d'une plus grande durée de vie des œuvres. Il pourrait aussi être partagé avec les artistes et les compagnies des secteurs du théâtre, du cirque, de la musique, des arts visuels ou autres.

**INSTAURER** un dépôt légal d'œuvres chorégraphiques. La *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec* n'impose pas aux producteurs de fixer les œuvres chorégraphiques sur un support audiovisuel dans le but de répondre à l'obligation d'un dépôt légal<sup>3</sup>. Pourtant, un dépôt légal permettrait de rassembler, de conserver et de diffuser l'ensemble des œuvres créées. En plus d'engager la responsabilité de l'État à l'égard du patrimoine de la danse, une telle mesure doterait la discipline d'un répertoire exhaustif des créations chorégraphiques présentées au Québec, ce qui en faciliterait l'étude et la reconnaissance. Entre autres institutions, la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren pourrait répondre à un mandat de constitution du dépôt légal chorégraphique s'il était accompagné, bien évidemment, des ressources financières nécessaires à sa concrétisation.

En s'inspirant de la description des publications assujetties au dépôt légal, celle d'*œuvre chorégraphique fixée* pourrait être : « une captation faite par le producteur d'une activité chorégraphique intégrale et qui fixe sur un support une série de mouvements, accompagnée ou non par d'autres savoir-faire techniques tels que les éclairages, la scénographie, les costumes, etc. Dans le cas où l'activité chorégraphique utilise ces savoir-faire, un document créditant les concepteurs s'ajouterait à la captation. Les versions de l'œuvre présentées ultérieurement pourraient éventuellement être captées et adjointes à l'œuvre originale, dans la mesure où l'autorité légale originale serait attribuée au créateur »<sup>4</sup>.

**ENCOURAGER ET SOUTENIR** les reprises, les créations et les adaptations. Pour garder en vie le patrimoine de la danse, il faut que les œuvres soient remontées ou revisitées, qu'elles soient portées par des corps bien vivants, dans l'espace et le temps. Cette idée a été défendue avec vigueur par la *Table de concertation* qui a affirmé une volonté d'encourager toutes les formes de reprises, de la plus fidèle reconstitution à la plus libre adaptation de tous types d'œuvres jugées pertinentes. La reprise et la création apparaissent comme des occasions d'aller à la rencontre d'un nouveau public, de retrouver celui des premières heures et de contribuer à la reconnaissance et à la notoriété d'une pièce. À plus grande échelle et à plus long terme, elles permettent de faire connaître la danse du Québec, ses artistes, son répertoire, ses racines et ses développements, voire sa trajectoire et son histoire. C'est donc une véritable culture de la reprise et de la création qui mérite d'être développée. Voici quelques propositions pour y parvenir.

Au-delà d'un dépôt légal, l'identification d'œuvres phares qui constitueraient un répertoire des œuvres chorégraphiques au Québec serait sans doute une opération délicate, mais à grande portée. La formation d'un comité de veille dont le mandat consisterait à émettre des recommandations sur la constitution de ce répertoire apparaît donc comme une action à entreprendre.

À l'évidence, des fonds publics devraient être spécialement destinés au travail de recherche, de production et de présentation des reprises et des créations. Ces fonds pourraient également servir en amont, c'est-à-dire dans le développement des savoir-faire des artistes désireux de produire une juste documentation de leurs œuvres en vue de leurs reprises ou créations.

Enfin, il est important de sensibiliser les pairs, qui constituent les jurys pour l'attribution des bourses et de subventions, à l'importance des reprises et des créations pour la transmission et le rayonnement du patrimoine de la danse. De la même manière, il faut inviter les diffuseurs à en inclure dans leur programmation annuelle pour que se côtoient les époques et les générations.

# Glossaire

## Développer un

## langage commun

# Index

<b>A</b>	<b>Archives actives (courantes), semi-actives (intermédiaires), inactives (définitives)</b>	59
<b>C</b>	<b>Catalogage, catalogue de bibliothèque ou de musée, d'exposition et raisonné</b>	60
	Catalogue de bibliothèque ou de musée, d'exposition et raisonné <b>VOIR →</b> Catalogage	
	Centre d'archives <b>VOIR →</b> Centre de documentation	
	<b>Centre de documentation, centre et service d'archives, médiathèque</b>	61
	Chaîne documentaire <b>VOIR →</b> Centre de documentation, Documentation	
	<b>Collection (documentaire, muséale, de fonds, etc.)</b>	62
	<b>Conservation et préservation</b>	63
	<b>Conservation numérique</b>	64
<b>D</b>	Désignation <b>VOIR →</b> Patrimoine culturel	
	<b>Diffusion et mise en valeur</b>	65
	Document <b>VOIR →</b> Documentation	
	<b>Document analogique, document numérique et document numérisé</b>	66
	Document de première source, de deuxième source et tertiaire <b>VOIR →</b> Fonds d'archives	
	Document numérique <b>VOIR →</b> Document analogique	
	Document numérisé <b>VOIR →</b> Document analogique	
	<b>Documentation, documents et traces</b>	66
	Dossier documentaire, d'artiste, d'œuvre, thématique <b>VOIR →</b> Fonds d'archives	
<b>E</b>	Exposition <b>VOIR →</b> Diffusion	

Regroupement québécois de la danse

56



Regroupement québécois de la danse

57

<b>F</b>	<b>Fonds d'archives / dossier documentaire, d'artiste, d'œuvre, thématique, etc.</b>	67
<b>M</b>	Médiathèque <b>VOIR →</b> Centre de documentation	
	Métadonnées <b>VOIR →</b> Traitement des documents	
	Mise en valeur <b>VOIR →</b> Diffusion	
	Muséal et muséalisation <b>VOIR →</b> Patrimonialisation	
<b>P</b>	<b>Patrimoine culturel (matériel et immatériel)</b>	68
	Patrimoine immatériel <b>VOIR →</b> Patrimoine culturel	
	Patrimoine matériel <b>VOIR →</b> Patrimoine culturel	
	<b>Patrimoine mondial</b>	70
	Patrimonial <b>VOIR →</b> Patrimonialisation, Valeur	
	<b>Patrimonialisation et muséalisation</b>	71
	Préservation <b>VOIR →</b> Conservation	
<b>R</b>	Recréation <b>VOIR →</b> Régimes de transmission	
	<b>Régime de transmission (recréation, reenactement, reprise, etc.)</b>	72
	Reprise <b>VOIR →</b> Régimes de transmission	
<b>S</b>	Services des archives <b>VOIR →</b> Centre de documentation	
<b>T</b>	Traces <b>VOIR →</b> Documentation	
	<b>Traitement des documents et métadonnées</b>	73
	Transmission <b>VOIR →</b> Régimes de transmission	
<b>V</b>	<b>Valeur (esthétique, ethnographique, historique, marchande, muséale, patrimoniale)</b>	74

## A

**Archives actives (courantes), semi-actives (intermédiaires), inactives (définitives)**

— Par archives, on entend l'ensemble des documents, quelle que soit leur date ou leur nature, produits ou reçus par une personne ou un organisme pour ses besoins ou dans l'exercice de ses activités et conservés pour leur valeur d'information générale<sup>1</sup>. Ces documents sont généralement connus selon trois stades d'usage. Les documents actifs sont couramment utilisés à des fins administratives ou légales et ne sont pas toujours accessibles au public. Les documents semi-actifs sont occasionnellement utilisés. Les documents inactifs, ou archives définitives, ne sont plus utilisés et sont conservés pour une durée illimitée en raison de leur valeur informationnelle ; ils sont généralement inventoriés dans un fonds d'archives lorsqu'ils se détachent de leur contexte d'origine. Tout organisme devrait établir et tenir à jour un calendrier de conservation déterminant ces différents stades et se doter d'un système de classification. Au Québec, les Archives nationales sont responsables de la gestion des documents inactifs de l'ensemble des organismes publics du Québec. Liés à un établissement, les services des archives prennent en charge la gestion et l'accessibilité de leurs documents. Dans le milieu muséal, ces services peuvent conserver autant la documentation des objets de collections, qui identifie, décrit, localise chacun des objets et note leurs déplacements, que les activités du musée (d'exposition, d'éducation, d'administration), comme c'est le cas pour n'importe quel organisme privé ou public. Au Musée des beaux-arts de Montréal, par exemple, ces services enregistrent toutes les œuvres qui entrent au Musée et constituent des dossiers documentaires sur elles (recherches des conservateurs, publications liées à l'œuvre, reproductions, documents administratifs, etc.). Le Service des archives conserve également des fonds d'archives privés concernant l'histoire du Musée.

**en danse** → La Bibliothèque de la danse Vincent-Warren gère entre autres des archives définitives et des dossiers documentaires souvent légués par des personnes du milieu québécois de la danse. Pour sa part, le centre Dance Collection Dance à Toronto, en plus de conserver un lot d'archives et de documentation, travaille à la constitution d'une collection d'entretiens avec des artistes pionniers. Si l'archive fait office de témoin d'un fait, le témoignage d'individus et leur mémoire kinesthésique (corporelle) contribuent également à la documentation et à l'interprétation des faits.

**voir aussi** → **Centre de documentation / Conservation / Documentation**  
**Fonds d'archives**

**SOURCES**

BAnQ (2015). *Guide des archives de la danse au Québec*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

CONSEIL CANADIEN DES ARCHIVES. *Règlements*, [en ligne], [cdncouncilarchives.ca](http://cdncouncilarchives.ca), consulté en juillet 2015.

<sup>1</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2015). *Loi sur les archives*, [en ligne], [publicationsduquebec.gouv.qc.ca](http://publicationsduquebec.gouv.qc.ca), consulté en juillet 2015.

LEPECKI, André (2015). « Le corps comme archives. Volonté de réinterpréter et survivances de la danse », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

## C

**Catalogage, catalogue de bibliothèque ou de musée, d'exposition et raisonné** — Le catalogage est l'action d'inventorier de façon exhaustive les constituantes d'une collection, d'une institution, d'une exposition ou d'une production artistique, et de les répertorier dans un catalogue. Il existe plusieurs types de catalogues. En sciences de l'information, les catalogues des bibliothèques, par exemple, regroupent un ensemble de notices catalographiques qui fournissent des informations (titre, auteur, dimension, nombre de pages, éditeur, sujet, cote, etc.) permettant d'identifier, de décrire et de localiser un document. Dans le milieu muséal, le catalogue de la collection comprend une fiche documentaire présentant de l'information sur la vie des objets et sur les objets eux-mêmes, œuvres et artefacts gérés par le musée (fabricant et année de production, dimensions, matériaux, conditions de son acquisition, présentations au cours d'expositions, restaurations, citations dans divers ouvrages, etc.). Ce travail de catalogage peut être enrichi au fil des années et se distingue du travail d'inventaire des collections. Alors que l'inventaire est de nature administrative, le catalogage est de nature scientifique et documentaire. Le catalogue d'exposition contient la liste des objets montrés lors d'une exposition. Il peut être présenté de façon sommaire dans un prospectus ou en style télégraphique. Par volonté de pérenniser l'accès au contenu d'une exposition temporaire pour le public, les musées publient des catalogues de leurs expositions sous une forme étoffée qui comprennent du matériel iconographique (reproductions d'œuvres, d'artefacts ou d'archives, photographies de salles, etc.) et des articles de fond issus des recherches réalisées en vue de l'exposition ou commandés spécialement pour la publication. Enfin, le catalogue raisonné contient, dans la mesure du possible, l'inventaire complet de toutes les œuvres produites par un artiste durant sa carrière ainsi que leur localisation. Ouvrage spécifique au domaine des arts, il est souvent conçu par un collectionneur, un antiquaire, un chercheur, un ayant droit, etc., et ordonné selon différentes logiques (chronologique, thématique, par matériaux, etc.). Il devient alors un important outil de référence.

**en danse** → Les catalogues de toutes natures représentent d'importantes références pour la recherche. D'autant plus qu'en danse, les traces des savoir-faire sont le principal matériel de recherche à assembler et à relier. Par exemple, les catalogues des centres de documentation sont parfois très étoffés et fournissent, avant même de consulter les documents, un point de départ pour la compréhension des faits historiques. Bien que cet outil soit peu produit dans le monde de la danse, le catalogue raisonné contenant l'ensemble des œuvres datées ainsi que leur contexte de diffusion s'avère un excellent outil de conservation des œuvres chorégraphiques.

**voir aussi** → Collection / Documentation

**SOURCES**

CACALY, Serge et al. (2008). *Dictionnaire de l'information*, Armand Colin.

DEMERS-DESMARAIS, Marianne (2013). *Formation documentaire*, Bibliothèque de l'Université Laval.

DESVALLÉES, André et François MAIRESSE (2011). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin.

**Centre de documentation, centre et service d'archives, médiathèque**

— Ces trois services sont généralement tous liés à un établissement qui guide leurs politiques d'acquisition et sont administrés par des professionnels de l'information. Ils ont comme préoccupation commune la conservation et l'accès à l'information qu'ils gèrent et sont ouverts à la consultation (sur place ou via des catalogues en ligne). Un centre de documentation est un lieu où l'on stocke et classe les documents et où l'on assure les tâches reliées à la chaîne documentaire (repérage, acquisition, traitement et exploitation des informations et des documents ; constitution et entretien des outils documentaires ; réponse aux questions des usagers et diffusion de l'information). Les centres ou services d'archives sont plus spécifiquement chargés de l'acquisition et de la préservation de documents d'archives. Contrairement aux centres de documentation, ils possèdent généralement les équipements nécessaires à la préservation des archives. Les Archives nationales (partie intégrante de l'institution BANQ) encadrent, soutiennent et conseillent les organismes publics en matière de gestion de leurs documents en plus d'assurer la conservation d'archives publiques, d'en faciliter l'accès et d'en favoriser la diffusion. Elles œuvrent également à la conservation et à l'accessibilité des archives privées qu'elles acquièrent. Enfin, la médiathèque se distingue par la diversité des supports et des collections qu'elle conserve (CD audio, dossier documentaire, livre, périodique, vidéo). Elle s'apparente au centre de documentation en mettant à disposition des usagers des documents de deuxième source et des dossiers documentaires, contrairement aux centres d'archives qui gèrent essentiellement des fonds d'archives et des documents de première source. Toutes ces définitions varient selon la culture de documentation où ces services de bibliothéconomie sont implantés.

**en danse** → À titre d'exemples québécois liés à la danse, mentionnons, entre autres, le Service des archives de l'Université du Québec à Montréal, qui, dans sa collection, gère et conserve des fonds d'archives de personnalités de la danse acquis par don et des dossiers documentaires constitués notamment par des professeurs du Département de danse ; la Médiathèque de l'École de danse contemporaine de Montréal, qui met à la disposition du public des dossiers documentaires et une belle collection de publications thématiques.

**voir aussi** → Archives / Collection / Conservation / Fonds / Valeur

**voir aussi** → Répertoire des acteurs p. 75

**SOURCES**

BANQ (s.d.). À propos de *BANQ*, [en ligne], [banq.qc.ca](http://banq.qc.ca), consulté en août 2015.

CACALY, Serge et al. (2008). *Dictionnaire de l'information*, Armand Colin.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (s.d.). *Thésaurus de l'activité gouvernementale*, [en ligne], [thesaurus.gouv.qc.ca](http://thesaurus.gouv.qc.ca), consulté en août 2015.

**Collection (documentaire, muséale, de fonds, etc.)** — La collection est un ensemble d'objets matériels ou immatériels (œuvres, artefacts, mentefacts, spécimens, documents d'archives, témoignages, etc.), maintenus temporairement ou définitivement hors de leur contexte d'origine, qu'un individu ou un établissement a pris soin de sélectionner, de rassembler, de classer, de conserver dans un contexte sécurisé et de communiquer à un public plus ou moins large, selon qu'elle est publique ou privée. L'ensemble cohérent et signifiant qu'elle forme la distingue du fonds d'archives qui résulte d'une accumulation systématique. Ses modes d'acquisition les plus répandus sont le don, le legs, l'achat, l'échange et la collecte de terrain. Les différentes missions des établissements entraînent une variété de collections. Celles dites *particulières* sont privées tandis que les *collections publiques* sont gérées par des institutions de même nature. L'histoire des musées est intimement liée à l'histoire de leurs collections, lesquelles, dans la plupart des cas, figurent au cœur des activités d'acquisition, de préservation et de mise en valeur. Certains musées orientent toutefois leur projet scientifique autrement comme c'est le cas des écomusées, dont la mission est tournée vers la population avoisinante et implique une activité de collecte complémentaire à celle de l'éducation citoyenne. Les bibliothèques et les centres d'archives gèrent également des collections, relatives au patrimoine documentaire et destinées à la consultation. BAnQ divise les siennes en deux grandes catégories : les *Collections patrimoniales*, qui rassemblent différentes collections utiles à la connaissance de l'histoire du Québec comme celle de livres de l'ancienne Bibliothèque Saint-Sulpice ou les collections iconographiques constituées de cartes et plans ou de fonds photographiques ; et les *Collections universelles*, qui offrent des documents destinés au prêt et à la consultation. Tout ouvrage publié au Québec est soumis au dépôt légal en deux copies, l'une pour les Collections patrimoniales et l'autre pour les Collections universelles. Ces différents modèles de collections assurent, chacun à leur façon, la sauvegarde du patrimoine naturel, culturel et scientifique.

**en danse** → Depuis quelques années, les collections tendent à se dématérialiser. D'une part, les objets et documents matériels sont numérisés et sont disponibles en ligne, ce qui facilite leur conservation et leur accessibilité ; d'autre part, les collections accueillent de nouveaux types d'objets, sans matérialité (les patrimoines immatériels comme les savoir-faire, les rituels ou les contes, mais aussi les performances, les gestes et installations éphémères). La seule matérialité des objets devient parfois secondaire et la documentation du processus de collecte — que l'on trouve depuis longtemps en ethnologie — et des manifestations elles-mêmes, change de nature pour se présenter comme information déterminante, laquelle peut accompagner non seulement la recherche, mais aussi les dispositifs de communication au public. Il devient ainsi de plus en plus possible de penser à une collection qui pourrait représenter la danse.

**voir aussi** → **Centre de documentation / Fonds / Patrimoine culturel / Patrimonialisation / Valeur**

#### SOURCES

BAnQ (s.d.). *Nos collections*, [en ligne], [banq.qc.ca](http://banq.qc.ca), consulté en juillet 2015.

BERGERON, Yves (2011). « Collection », *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin.

DESVALLÉES, André et François MAIRESSE, (2011). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin.

**Conservation et préservation** — Les termes *conservation* et *préservation* présentent peu de différence. Toutefois, le concept de conservation est souvent préféré à celui de préservation dans la pratique<sup>1</sup>. Tous deux ont pour définition l'ensemble des mesures visant la gestion, la sauvegarde et la mise en valeur des objets matériels et immatériels d'une collection. Ces mesures concernent à la fois l'action et l'intention de protéger les biens culturels et elles sont principalement mises en œuvre par les conservateurs et les différents métiers connexes (restaurateurs, gestionnaires de collection, etc.), mais également par les professionnels de la documentation. Les mesures de sauvegarde vont de l'acquisition des biens au contrôle des conditions des réserves et des voûtes où ils sont entreposés, en passant par les activités de documentation et d'études sur les collections. S'il existe une nuance entre les deux termes, c'est dans l'aspect plus technique du concept de préservation qui se rattache davantage à l'environnement (opérations de sécurité générale, conservation préventive, inventaire et catalogage, restauration et transfert de support, etc.), tandis que celui de conservation englobe également les activités intellectuelles de développement de la connaissance sur les objets et leur contexte de vie. Montrer les objets contribue également à leur sauvegarde puisque souvent, cela représente une occasion de les restaurer et de les documenter. Dès la création des premiers musées publics au XVIII<sup>e</sup> siècle, le conservateur est présenté comme un érudit dont la première qualité est sa connaissance intellectuelle des objets qu'il acquiert et dont il demeure responsable de la sécurité matérielle<sup>2</sup>. Aujourd'hui, les conservateurs des musées d'art contemporain doivent documenter les productions actuelles comme les œuvres éphémères, les installations, les pièces médiatiques comme les performances artistiques et être en mesure de les présenter, voire de les recréer dans l'espace d'exposition. Les conservateurs des musées de sociétés envisagent de nouvelles manières pour la collecte des pratiques culturelles, en recourant notamment aux supports numériques.

**en danse** → La conservation du patrimoine de la danse fait appel au double registre de la mémoire et de ses modes de transmission : matériel et documentaire, et immatériel et vivant. Un support papier ou un document audiovisuel qui témoigne d'un savoir-faire en danse ou qui rend compte d'une manifestation artistique doit être considéré comme une source primaire et être préservé avec la même rigueur que tout autre document à valeur historique. La mémoire kinesthésique (ou corporelle) des professionnels de la danse peut aussi être captée de différentes façons ou servir à interpréter le matériel d'archives qui documentent la manifestation artistique. Cette action est souvent empreinte d'une interprétation propre et place la communauté de la danse au premier rang des érudits spécialistes de cette connaissance immatérielle.

**voir aussi** → **Catalogage / Collection / Conservation numérique / Patrimoine culturel / Régimes de transmission / Guide des archives de la danse au Québec (BAnQ, 2015)**

#### SOURCES

ARPIN, Roland et al. (2000). *Notre patrimoine, un présent du passé*, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

<sup>2</sup> BERGERON, Yves (2011). « Préservation », *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin.

<sup>1</sup> DESVALLÉES, André et François MAIRESSE (2011). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin.

**Conservation numérique** — La conservation numérique concerne tant le geste de numériser que celui de préserver des documents numériques. La fragilité de certains supports analogiques, notamment la détérioration des papiers acidifiés ou la décoloration des films, représente un défi pour les conservateurs. La numérisation est donc un geste de conservation qui préserve l'intégrité physique de ces supports en plus de permettre un accès maximisé à leur contenu par les technologies de l'information. La numérisation doit tenir compte des exigences archivistiques et des obligations légales que sous-tendent les principes d'intégrité et d'équivalence fonctionnelle des documents. À ce sujet, deux vérifications permettent d'assurer l'intégrité du document une fois numérisé. D'abord, une comparaison peut être effectuée afin de vérifier que l'information intégrale n'a pas été altérée. Ensuite, celle-ci doit être pérennisée et stabilisée par la manœuvre de numérisation. Il est préférable de documenter le processus de numérisation par une déclaration de numérisation contenant le format du document source, le procédé de transfert utilisé et une garantie d'intégrité. La numérisation implique également un travail de préparation par une analyse des besoins et ressources disponibles, et une identification des objectifs du projet qui permettra de choisir les documents à numériser. Enfin, un certain nombre d'aspects techniques sont à prendre en considération comme la résolution et le mode de l'image, les formats de conservation (TIFF, PDF, XML, etc.), les supports de stockage (optiques, magnétiques, etc.) et la protection des fichiers.

La raison d'être de la préservation des documents numériques consiste à en pérenniser l'accès. Cette pérennisation des documents numériques peut être envisagée sous deux angles, soit celui des supports et celui des contenus informationnels. Tandis que les supports utilisés pour les publications numériques ont une durée de vie probable plus courte, le codage de l'information peut être préservé. Par exemple, la migration rend compatibles les données anciennes avec l'environnement courant et implique la modification d'une partie du codage des documents initiaux. Une autre solution est l'émulation, qui consiste à faire fonctionner un environnement technique obsolète sur une plateforme courante. Elle ne permet toutefois pas une restauration définitive des supports.

voir aussi → **Conservation / Document analogique / Documentation**

#### SOURCES

BANQ (2012). *La numérisation des documents : méthodes et recommandations*, Direction générale des Archives, BANQ.

BARDIOT, Clarisse (2015). « Une autre mémoire : la chorégraphie des données », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

CARON, Daniel J. (s.d.). *Édifier ensemble notre mémoire continue : Constituer un patrimoine documentaire représentatif*, Bibliothèque et Archives Canada.

CAVALIER, François (2002). « La préservation des documents numériques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, [en ligne], [bbf.enssib.fr](http://bbf.enssib.fr), consulté en juillet 2015.

## D

**Diffusion et mise en valeur** — La fonction de diffusion concerne l'ensemble des moyens mis en place afin de rendre accessibles les ressources détenues dans un regroupement et se rattache principalement aux centres de documentation, bibliothèques ou archives. Afin d'en assurer l'accessibilité, ceux-ci mettent à la disposition des usagers des catalogues et des bases de données en ligne ou des espaces de consultation qui permettent aux ressources d'être utilisées dans différents contextes. La numérisation de ces ressources représente une importante stratégie de diffusion. La mise en valeur comporte quant à elle une dimension interprétative dans son élaboration, aussi appelée commissariat. Assurée par les musées qui réalisent des expositions permanentes, temporaires ou itinérantes, mais également par les centres d'archives dans des parcours virtuels thématiques de leur collection, la mise en valeur représente une médiation de la connaissance entre l'objet et le récepteur. Ce véritable système de communication vise à révéler les significations contenues dans l'objet montré. C'est pourquoi les expositions impliquent la conception d'un discours expographique au moyen d'un synopsis, d'un scénario, d'une trame narrative, etc. Généralement centrée sur des objets, la mise en valeur peut aussi traiter de concepts. Elle contribue à leur conservation puisqu'elle est l'occasion de les documenter, de rassembler d'autres objets associés ou d'organiser des événements de réflexion. Il existe autant de langages d'exposition qu'il existe de types de collections et d'établissements. Ainsi, une muséographie traditionnellement associée aux beaux-arts tend à laisser parler les objets d'eux-mêmes, tandis qu'une muséographie centrée sur des idées ou de nature plus didactique offrira des dispositifs de médiation et répondra à des objectifs d'apprentissage prédéfinis. Alors que la diffusion donne accès, par exemple, aux photographies mêmes, leur mise en valeur relatara l'histoire de leurs auteurs, de leurs sujets ou contextualisera leurs courants esthétiques.

**en danse** → Les expositions consacrées à l'art vivant se confrontent toutes au défi de faire revivre l'expérience vivante lorsqu'elles montrent du matériel d'archives. En réponse à cette difficulté, deux avenues se sont récemment dessinées : privilégier une expérience par la documentation ou transformer la salle d'exposition en espace scénique pour des corps vivants. La mise en exposition des archives dans le domaine des arts vivants et leur numérisation constituent des moments d'activation qui les remettent en mouvement et leur insufflent des usages, des statuts et des sens nouveaux<sup>1</sup>. D'autre part, les plateformes de diffusion en ligne mettent à disposition des outils permettant d'analyser et de confronter les documents et de tisser des liens entre eux. Que ce soit pour le public annotant les archives numérisées ou bien pour les chorégraphes réinterprétant des traces de leurs œuvres antérieures, le numérique permet une réappropriation de l'information.

voir aussi → **Centre de documentation / Conservation / Conservation numérique / Documentation**

**SOURCES**

BARDIOT, Clarisse (2015). « Une autre mémoire : la chorégraphie des données », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

<sup>1</sup>BÉNICHOU, Anne (2015). « Activer l'archive », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

CARON, Daniel J. (s. d.). *Édifier ensemble notre mémoire continue : Constituer un patrimoine documentaire représentatif*, Bibliothèque et Archives Canada.

DAVALLON, Jean (1999). *L'exposition à l'œuvre : stratégie de communication et médiation symbolique*, L'Harmattan.

**Document analogique, document numérique et document numérisé**

— Le son, la voix, les images et les couleurs sont des phénomènes analogiques, comme d'ailleurs la plupart des phénomènes naturels<sup>1</sup>. Le document analogique désigne donc un document sur support physique et appartenant à la période prénumérique. Le document numérique désigne pour sa part un document dont l'information (texte, image, son, etc.) est représentée sous forme binaire et stockée sur un support informatique, comme une disquette, un disque dur, un cédérom<sup>2</sup>. Les ordinateurs actuels étant des appareils numériques, il faut donc transformer les données analogiques en données numériques pour qu'elles puissent être comprises et traitées. La conservation des documents analogiques nécessite donc la migration des données sur supports numériques. Le document numérisé résulte de la numérisation d'un document. Cette manœuvre de numérisation implique une révision des règles de conservation et il devient important de la documenter (par exemple, par une déclaration de numérisation).

voir aussi → **Conservation / Conservation numérique / Documentation**

**SOURCES**

<sup>2</sup>BAnQ (s.d.). « Glossaire », *Profils de métadonnées gouvernementaux*, [en ligne], [banq.qc.ca](http://banq.qc.ca), consulté en juillet 2015.

BAnQ (2012). *La numérisation des documents : méthodes et recommandations*, Direction générale des Archives, BAnQ.

DOCAM (s.d.). [en ligne], [docam.ca](http://docam.ca), consulté en juillet 2015.

<sup>1</sup>OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2001). *Grand dictionnaire terminologique*, [en ligne], [granddictionnaire.com](http://granddictionnaire.com), consulté en juillet 2015.

**Documentation, documents et traces** — Le terme documentation renvoie à deux définitions. D'une part, il concerne un ensemble intentionnellement constitué de documents et d'informations compilés autour d'un sujet, d'un thème, d'un objet. La première dimension du document est *matérielle* — il est d'abord un support —, tandis que sa deuxième dimension est *conceptuelle* — le document a un contenu. D'autre part, le terme documentation concerne l'action reliée à la gestion et à la diffusion. Vue comme un système, la documentation relie les éléments entre eux de façon interdépendante et interdocumentaire<sup>1</sup>, dans le but d'obtenir des informations sur le sujet. Ce système guide à son tour les activités de la chaîne documentaire, qui englobe la collecte de documents, l'extraction des données et des informations, la classification, le stockage, la récupération de ces données

et la diffusion, ensemble d'activités généralement exercées par les centres de documentation ou d'archives et les médiathèques. Afin de permettre une bonne compréhension des objets d'étude, une documentation abondante, précise et organisée est souhaitable. Elle facilite la gestion et la conservation de ceux-ci et la diffusion des informations auprès des professionnels et des chercheurs externes. Inversement, une documentation négligée met en péril la conservation des objets et réduit la possibilité de les mettre en valeur.

**en danse** → La documentation des savoir-faire en danse concerne l'ensemble des traces existantes, rassemblées dans le but d'identifier, de décrire, voire de reproduire ces savoir-faire. Ces documents, nécessaires à la mémoire et à la conservation de l'œuvre, par exemple, ne sont pas l'œuvre elle-même, mais, en son absence, tendent à s'y substituer de manière à la révéler au-delà de sa présence éphémère, tel un second degré d'elle-même. La multiplication et la diversification des supports d'information entraînent une ouverture de la notion de document : captation vidéo, croquis, dessins, éléments scéniques, entretiens, extraits sonores, notations, notes, peintures, photographies, plans techniques, programmes, et plus.

voir aussi → **Centre de documentation / Régime de transmission / Valeur**

**SOURCES**

BRIET, Suzanne (1951). *Qu'est-ce que la documentation ?*, Éditions documentaires, industrielles et techniques de Paris.

DUPONT, Agathe (2004-2005). *Les créations éphémères ou immatérielles et leurs traces, des années 1960 à nos jours, dans les collections du Centre Pompidou-Musée National d'art moderne : situation paradoxale de l'artiste par rapport à sa création*, École du Louvre.

GIGUÈRE, Amélie (2012). *Art contemporain et documentation : la muséalisation d'un corpus de pièces éphémères de type performance*, UQAM et Université d'Avignon et des pays de Vaucluse.

LADKIN, Nicola (2006). « Gestion des collections », *Comment gérer un musée : Manuel pratique*, ICOM-UNESCO.

MEYRIAT, Jean (1978). « De l'écrit à l'information : la notion de document et la méthodologie de l'analyse du document », Société française des sciences de l'information et de la communication.

**F**

**Fonds d'archives / dossier documentaire, d'artiste, d'œuvre, thématique, etc.** — Par fonds d'archives, on entend l'ensemble des documents de toute nature qu'une personne physique ou morale a automatiquement produits ou reçus dans l'exercice de ses activités, rassemblés et organisés en conséquence, et conservés en vue d'une utilisation ultérieure. Un fonds d'archives est dit fermé ou clos lorsqu'il n'est plus susceptible d'accroissement, et il est dit ouvert dans le cas contraire<sup>1</sup>. Les fonds d'archives sont généralement conservés pour leur valeur informationnelle par des centres d'archives. Plusieurs fonds réunis peuvent constituer une collection. Le dossier documentaire rassemble des documents divers collectés par un même auteur sur un sujet déterminé. Les dossiers d'artiste par exemple, cumulent des documents relatifs à la vie et au travail d'un artiste tandis que les dossiers d'œuvre réunissent les informations qui identifient et décrivent l'œuvre et sa

vie, de même que les indications nécessaires à sa conservation et à sa mise en exposition. Les documents contenus dans un dossier sont variés : articles de presse, articles de revues, brochures, plaquettes, cartes, plans, extraits d'ouvrages ou de rapports, listes d'adresses, correspondances, etc. Dans le fonds comme dans le dossier, ces documents peuvent être primaires, secondaires ou tertiaires. S'ils sont primaires, ou de première source, c'est qu'ils présentent une information à caractère original, c'est-à-dire lue ou vue par le lecteur dans l'état où l'auteur l'a écrite ou conçue. S'ils sont secondaires, ou de deuxième source, ils présentent des informations résumées ou analytiques de documents primaires. Enfin, les documents tertiaires présentent soit une synthèse de documents primaires, soit un regroupement de signalements ou d'analyses de documents secondaires.

**en danse** → Le fonds d'archives lié à la danse comprend lui aussi des documents de différentes natures, allant de l'élément scénique au plan de salle, en passant par le programme. On lui attribue de plus en plus un caractère phénoménologique (ou performatif), au sens où l'expérience de compréhension et d'intégration de l'information est propre à la personne qui consulte la documentation. L'expression « activation du document » fait référence à cet assemblage de traces nécessaire à la compréhension des savoir-faire en danse et suppose une implication du corps. Ce nouveau mode d'accès à la connaissance représente d'ailleurs une importante stratégie de création pour les artistes contemporains qui s'approprient, interprètent, reconfigurent et interrogent le document lui-même.

**voir aussi** → [Archives / Centre de documentation / Documentation](#)  
[Régime de transmission](#)

#### SOURCES

BÉNICHOU, Anne (2015). « Activer l'archive », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

<sup>1</sup> BOULOGNE, Arlette (2005). *Vocabulaire de la documentation*, ADBS.

CACALY, Serge et al. (2008). *Dictionnaire de l'information*, Armand Colin.

LEBLANC, Véronique (2011). « Glossaire », *La Triennale québécoise 2011 : le travail qui nous attend*, Musée d'art contemporain de Montréal.

Regroupement québécois de la danse

68



Regroupement québécois de la danse

69

si qu'au patrimoine vivant (expressions, paysages, contes oraux, œuvres éphémères, etc.). Ces *objets* immatériels sont partie intégrante de l'héritage culturel d'une société. Le matériel et l'immatériel sont, depuis toujours, complémentaires et indissociables (l'invisible de l'objet ou inversement, les traces de l'œuvre vivante). Le patrimoine est un bien public dont la préservation doit être assurée par les collectivités lorsque les particuliers font défaut<sup>2</sup>. La notion de patrimoine est liée à celle de perte ou de disparition, ce qui mène à la volonté de préservation et à la notion de transmission. Le patrimoine se distingue de la notion d'héritage, issue du droit privé, et désignant le patrimoine constitué de biens laissés par une personne décédée ou un organisme dissous, et transmis par voie de succession. Le patrimoine culturel est un concept évolutif et il importe de considérer qu'il n'existe pas de définition définitive. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le patrimoine désigne essentiellement l'ensemble des biens immobiliers et se confond avec la notion de monuments historiques. Au milieu des années 1950, la notion s'élargit et intègre progressivement l'ensemble des témoins matériels de l'humain et de son environnement (patrimoine folklorique, patrimoine scientifique, patrimoine industriel). Enfin, depuis plus d'une décennie, l'extension de la notion inclut l'immatériel tel que défini ci-dessus. Le patrimoine est protégé par différentes instances, mondiales, fédérales, provinciales, municipales ou autres.

**en danse** → Au Québec, le patrimoine immatériel est intégré en 2012 à la *Loi sur le patrimoine culturel* qui le définit comme les savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques et les représentations transmis de génération en génération et recréés en permanence, en conjonction, le cas échéant, avec les objets et les espaces culturels qui leur sont associés, qu'une communauté ou un groupe reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel et dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public<sup>3</sup>. Ce concept présente des similitudes évidentes avec les œuvres vivantes et permet de développer des stratégies de conservation et de mise en valeur adaptées aux œuvres et axées sur la transmission et la communication. Le rôle de passeur attribué aux communautés permet d'aborder des répertoires d'actions et de gestes liés aux pratiques vivantes comme celle de la danse.

**voir aussi** → [Conservation / Diffusion / Patrimoine mondial](#)  
[Régime de transmission](#)

#### SOURCES

<sup>1</sup> ARPIN, Roland et al. (2000). *Notre patrimoine, un présent du passé*, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

BERGERON, Yves (2015). « L'invisible objet du Musée. Repenser l'objet immatériel », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

CACALY, Serge et al. (2008). *Dictionnaire de l'information*, Armand Colin.

<sup>2</sup> DESVALLÉES, André et François MAIRESSE (2011). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin.

<sup>3</sup> LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL (2012). *P-9.002*, Ministère de la Culture et des Communications.

TURGEON, Laurier (2010). « Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux », *Ethnologie française*, P.U.F., vol. 40.

## P

**Patrimoine culturel (matériel et immatériel)** — Peut être considéré comme patrimoine culturel tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et dont on s'approprie collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique, et méritant d'être protégé, conservé et mis en valeur<sup>1</sup>. Le champ du patrimoine matériel couvre le patrimoine immobilier, mobilier, archéologique, artistique, archivistique et documentaire (édifices, monuments, sites, œuvres d'art, objets ethnographiques, archives, livres, brochures, journaux, etc.). Le champ du patrimoine immatériel, de son côté, couvre les savoirs et les savoir-faire relatifs au patrimoine linguistique, toponymique, audiovisuel et alimentaire ain-

**Patrimoine mondial** — Le patrimoine mondial est la désignation officielle des unités patrimoniales qui ont été inscrites par l'UNESCO sur deux listes : l'une pour le patrimoine culturel, l'autre pour le patrimoine naturel. Depuis 2003, date de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ce dernier est l'objet d'une troisième liste divisée en deux catégories, soit la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente (LSU) et la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (LR). Seuls les États ayant signé la Convention de 2003 sont autorisés à déposer des demandes d'inscription à ces listes. Il serait erroné de dire qu'avant cette Convention, les institutions de mémoire ne se préoccupaient pas du patrimoine immatériel. Toutefois, la liste des biens du patrimoine mondial compilée depuis 1972 n'était représentative que des cultures dont les témoins étaient matériels, soit principalement occidentales. L'ouverture de la notion de patrimoine à la reconnaissance du patrimoine immatériel a conduit à une nouvelle géographie des richesses patrimoniales du monde en y ajoutant des témoins culturels issus de pratiques orales, vivantes, éphémères, rituelles, etc. Cette ouverture permet également d'inclure des domaines auparavant absents : les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ; les arts du spectacle ; les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. L'UNESCO reconnaît également comme mesure de sauvegarde la transmission par l'entremise des « trésors humains vivants » définis comme les personnes passées maîtres dans la pratique de musiques, de danses, de jeux, de manifestations théâtrales et de rites ayant une valeur artistique et historique exceptionnelle dans leur pays<sup>1</sup>. Dans ce contexte, ce sont les communautés qui sont reconnues comme détenant les connaissances liées à la reconnaissance et au passage des pratiques culturelles immatérielles porteuses de conceptions du monde, de mémoire culturelle et d'identité collective.

**en danse** → Parmi les éléments inscrits à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, dans la catégorie « arts du spectacle », il est possible de repérer la discipline de la danse dans sa perspective folklorique. Par exemple, on retrouve le *gwoka* guadeloupéen ou encore le *nongak* coréen, deux danses rituelles accompagnées de chants et de musiques. À noter que le Canada n'ayant pas signé la Convention de 2003, il n'existe donc aucun exemple de patrimoine culturel immatériel canadien inscrit aux listes de l'UNESCO.

**voir aussi** → [Patrimoine culturel / Régime de transmission](#)

#### SOURCES

DESVALLÉES, André et François MAIRESSE (2011). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin.

TAYLOR, Diana (2008). « Performance and Intangible Cultural Heritage », *The Cambridge Companion to Performance Studies*, Cambridge University Press.

<sup>1</sup> UNESCO (s.d.). *Patrimoine immatériel*, [en ligne], [unesco.org](http://unesco.org), consulté en août 2015.

**Patrimonialisation et muséalisation** — Le processus de patrimonialisation implique le passage des objets de leur statut d'origine au statut patrimonial. Le patrimonial délimite le champ spécifique de questionnements et de réflexions sur la protection et la sauvegarde d'un bien considéré comme collectif, témoin matériel et immatériel de l'humain et de son environnement. Lié à l'établissement muséal, le processus de muséalisation implique la séparation physique et conceptuelle d'un objet de son milieu d'origine (naturel et culturel) par l'attribution d'un statut muséal. Dans les deux cas, la démarche de sélection opère un changement du statut de l'objet qui devient alors source d'une réalité culturelle spécifique. L'expression muséification fait plutôt référence à l'idée péjorative de la cristallisation d'une culture. Comme processus scientifique, la muséalisation comprend l'ensemble des activités du musée : un travail de conservation (sélection, acquisition, gestion, préservation), de recherche (catalogage, documentation, etc.) et un objectif de communication (exposition, publication, etc.). Tout ce qui entre dans un musée ou un dépôt d'archives est patrimonial. Toutefois, ce qui est patrimonialisé n'est pas nécessairement muséalisé. Les modalités de sélection sont intimement liées à l'énoncé de mission (texte court et formel qui définit le but, les objectifs prioritaires ainsi que le champ d'action et de développement) d'un établissement ou organisme, et les objets et les fonds sont acquis sous l'autorité des conservateurs ou de comités d'acquisition désignés.

**en danse** → La patrimonialisation n'implique pas forcément la préservation matérielle. Depuis le développement du concept du patrimoine immatériel, la matérialité n'est plus une condition indispensable à l'entrée dans le monde du patrimoine. Les objets patrimonialisés dans un musée public, par exemple, sont effectivement conservés dans l'institution, mais la préservation peut aussi s'opérer uniquement au moyen de la documentation. La muséalisation de performances s'accomplit par la collecte et le traitement d'un ensemble de documents et d'archives (contrats, correspondance entre l'artiste et les professionnels du musée, articles, photographies, vidéos, etc.). Parmi ces documents, un certain nombre forme le script de la performance, compris comme l'ensemble des instructions énoncées par l'artiste ou le musée dans le but de déterminer la version autorisée de l'œuvre qui sera présentée au public<sup>1</sup>. En tant qu'archives, ces documents peuvent également être conservés chez un collectionneur ou dans une base de données, s'ils ne sont pas associés à une collection muséale.

**voir aussi** → [Collection / Documentation / Fonds d'archives](#)  
[Patrimoine culturel / Patrimoine mondial](#)  
[Régime de transmission / Valeur](#)

#### SOURCES

<sup>1</sup> BOURDOT, Elsa et Amélie GIGUÈRE (2015). « Les reprises de performances comme entreprises de mémoire », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

CACALY, Serge et al. (2008). *Dictionnaire de l'information*, Armand Colin.

MAIRESSE, François (2011). « Muséalisation », *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin.

## R

**Régime de transmission (recréation, reenactement, reprise, etc.)** —

Comme action de transmettre, de faire passer quelque chose à quelqu'un, la transmission de connaissances associées aux biens culturels fait depuis longtemps partie des objectifs chers aux institutions de mémoire. Depuis l'intégration récente de la notion d'immatérialité au concept de patrimoine culturel, de nouveaux modes de transmission se sont ajoutés à ceux que pratiquent les musées, essentiellement axés sur la communication des significations culturelles portées par un objet. En effet, l'approche du patrimoine culturel immatériel insiste davantage sur le caractère dynamique du patrimoine et envisage celui-ci comme un processus plutôt qu'un produit. La transmission d'un langage ou d'une tradition représente une stratégie de conservation du patrimoine vivant et elle implique une activité humaine. La transformation des pratiques culturelles, la performance de personnes et l'expérience sensible de la culture sont des aspects valorisés par le patrimoine immatériel<sup>1</sup>.

**en danse** → S'inscrivant dans cette conception du patrimoine, les arts vivants présentent déjà une diversité de régimes de transmission. Réactivations, reconstitutions, récréations, *reenactements*, remontages, *reperformances*, reprises, etc., sont tous des exemples de transmission qui permettent de faire revivre les œuvres vivantes. Ces régimes sont souvent le résultat d'initiatives institutionnelles ou individuelles et ne présentent pas de définitions consensuelles. Cependant, ils impliquent presque tous l'utilisation ou mènent à la constitution d'un script qui peut être défini comme tout document utilisant une écriture qui ne relève pas d'un système de notation rigide (par exemple la partition musicale), et qui fixe un scénario pouvant être écrit, mais aussi dessiné et photographié, servant à guider la réinstallation des œuvres, et à préserver leur mémoire ou leur pérennité<sup>2</sup>. Grâce à la contribution de l'artiste ou à une lecture critique de la documentation historique, les paramètres fondamentaux de l'œuvre (architecture, modes d'élaboration, sources, intention, etc.) sont délimités ainsi que ses frontières et variations (occurrence) acceptables et ses conditions de présentation. Chaque œuvre reprise permettra une expérience singulière de l'idée véhiculée par le script. La transmission des savoir-faire de corps à corps implique des modifications et des mutations opérées par les interprètes qui inscrivent ces enseignements dans leur physicalité. Lorsqu'il est appliqué, le phénomène de transmission peut être l'objet d'une série de questionnements quant aux prérogatives d'auteur et aux droits qu'elles impliquent.

**voir aussi** → **Conservation / Fonds d'archives / Patrimoine culturel**  
**Patrimonialisation**

**SOURCES**

BOURDOT, Elsa et Amélie GIGUÈRE (2015). « Les reprises de performances comme entreprises de mémoire », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

<sup>2</sup> GENETTE, Gérard (1994). *L'œuvre d'art. Immanence et transcendance*, Le Seuil.

RUST, Michèle (2015). « Reprise d'une œuvre : une incarnation à rejouer », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

<sup>1</sup> TURGEON, Laurier (2010). « Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux », *Ethnologie française*, n° 3, vol. 40.

VAN IMSCHOOT, Myriam (2013). « Rests in Pieces : partitions, notation et trace dans la danse », *Chorégrapheur l'exposition*, Mathieu Copeland.

## T

**Traitement des documents et métadonnées** — Le traitement des documents concerne les opérations d'analyse, de tri, de classement et d'inventaire et a pour principal objectif d'assurer l'accès physique et intellectuel des documents. Le traitement intellectuel regroupe le catalogage et l'indexation par descripteurs et l'établissement des métadonnées ou toute autre modalité de condensation ou de représentation du contenu. Les métadonnées (littéralement des données sur des données) sont un ensemble structuré d'informations décrivant la forme, le contenu ou la localisation d'une ressource documentaire, exprimées sous forme de champs (date, auteur, etc.). Elles permettent d'extraire et de comprendre l'information, peuvent aussi être utilisées pour des ressources électroniques et favorisent leur interopérabilité. Ces métadonnées peuvent ne pas apparaître à l'écran, mais servent à donner des indications aux outils de recherche puisqu'elles accompagnent les ressources. Quant au traitement physique des documents, il couvre les méthodes de préservation relatives à l'estampillage, au rangement et au stockage du document en tant que support d'information, ainsi que son éventuelle numérisation, sa reliure, son équipement contre le vol ou pour la gestion des prêts, ou encore les opérations de restauration. Les procédures relatives au traitement documentaire et à l'utilisation de métadonnées font partie de la gestion documentaire assurée par les professionnels de la documentation.

**en danse** → Au Québec, la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren a adapté le système de classification Dewey pour mieux décrire la danse, un système également utilisé par l'École de danse contemporaine de Montréal (EDCM). Mentionnons également parmi d'autres exemples, celui de la New York Public Library for the Performing Arts (NYPL-PA) qui fait figure de pionnière en matière de description de la danse.

**voir aussi** → **Archives / Catalogage / Centre de documentation**  
**Conservation**

**SOURCES**

ADAMS, Lawrence et al. (2008). *Canadian Integrated Dance Database*, Dance Collection Danse Press/Presses.

BAnQ (s.d.). « Glossaire », *Profils de métadonnées gouvernementaux*, [en ligne], [banq.qc.ca](http://banq.qc.ca), consulté en juillet 2015.

CACALY, Serge et al. (2008). « Métadonnée », *Dictionnaire de l'information*, Armand Colin.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY for the PERFORMING ART (s.d.). *Divisions*, [en ligne], [nypl.org](http://nypl.org), consulté en août 2015.

## V

**Valeur (esthétique, ethnographique, historique, marchande, muséale, patrimoniale)** — Le terme valeur fait généralement référence à la valeur marchande associée au registre économique et comprise comme les caractéristiques mesurables d'un objet, en fonction de sa capacité à être échangé ou vendu, normalement en fonction des lois de l'offre et de la demande. Comme ils sont maintenus temporairement ou définitivement hors de ce registre, les biens conservés par les musées et centres de documentation et d'archives sont mesurés selon d'autres échelles de valeurs. Les multiples valeurs qu'il est possible d'attribuer à un objet ou à un document informent sur son statut ou son rôle par rapport à d'autres ensembles ou à d'autres connaissances. La plupart des objets et documents appartenant à une collection possèdent soit une valeur historique, c'est-à-dire, en fonction de la rareté déterminée par le temps ou les technologies ; soit une valeur ethnographique en fonction des pratiques culturelles, de l'époque ou des valeurs culturelles dont ils témoignent pour une communauté ; ou encore, une valeur esthétique en fonction de leur reconnaissance par les historiens de l'art, critiques, collectionneurs et galeries d'art. La valeur muséale est définie en fonction de l'utilité au sein de la collection ou pour la valeur de muséalité, c'est-à-dire de témoignage ou de documentation de la réalité culturelle à partir de son nouveau statut d'objet de musée. Toutes ces valeurs peuvent justifier le caractère patrimonial des objets qui va au-delà de leur matérialité. Les différents récits que racontent les objets leur donnent un intérêt et déterminent leur valeur patrimoniale, voire muséale.

**en danse** → Confrontés au caractère éphémère des arts vivants, les systèmes de mise en mémoire qui fonctionnent traditionnellement à partir de sources documentaires doivent attribuer une juste valeur aux traces de l'art vivant. Pour qu'ils aient une place dans les collections, les arts vivants sont documentés, décrits, photographiés, etc. Certains artistes nourrissent même une réflexion sur la mise en collection de leurs pratiques vivantes et ils produisent eux-mêmes la documentation ou en délimitent les contours. Les professionnels de musée définissent, en étroite collaboration avec les artistes, les propriétés constitutives et les variations acceptables des œuvres, déterminent le statut et le rôle des objets, établissent la version autorisée par l'artiste dans un script constitué d'une diversité de documents<sup>1</sup>.

**voir aussi** → **Collection / Fonds / Documentation / Patrimonialisation**  
**Régime de transmission**

**SOURCES**

BÉNICHOU, Anne (2010). « Les scripts de l'œuvre », *Ouvrir le document*, Les presses du réel.

<sup>1</sup>BÉNICHOU, Anne (2015). « Domicilier les patrimoines (im)matériels », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

BERGERON, Yves (2015). « L'invisible objet du Musée. Repenser l'objet immatériel », *Recréer/Scripter*, Les presses du réel.

CACALY, Serge et al. (2008). *Dictionnaire de l'information*, Armand Colin.

DESVALLÉES, André et François MAIRESSE (2011). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin.

GENETTE, Gérard (1994). *L'œuvre d'art. Immanence et transcendance*, Le Seuil.

# Répertoire

## Acteurs et gardiens

## du patrimoine

Les musées, bibliothèques, centres d'archives et d'autres organismes conservent, rendent accessibles, mettent en valeur les documents du patrimoine et accompagnent les artistes, les amateurs et les chercheurs intéressés à faire un don ou à entreprendre une recherche. Toutes ces institutions de mémoire ont des missions plus ou moins différentes et des axes de collectionnement qui varient. On imagine les avantages pour le danseur, le chorégraphe ou le chercheur si les collections étaient regroupées en un même endroit : tous les documents du patrimoine de la danse, archives papier, enregistrements, costumes ou décors, etc. sous un même toit. Mais la réalité est tout autre. On a beau en rêver, la fusion des catalogues virtuels pour résoudre le problème de dispersion des documents d'archives comporterait des désavantages ou, à tout le moins, des difficultés. En effet, une telle fusion pourrait entraîner une grande perte d'informations, car les catalogues sont le reflet des institutions et sont développés selon les profils de leurs collections<sup>5</sup>.

Regroupement québécois de la danse

77

5. Par exemple, il serait impossible de conserver le niveau de détail de description des documents d'un catalogue spécialisé comme celui de la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren en le fusionnant avec un catalogue plus généraliste comme celui de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Dans ce contexte, celui ou celle qui s'intéresse à la sauvegarde du patrimoine de la danse doit trouver quelles institutions peuvent répondre à ses besoins. Le répertoire dans les pages suivantes les présente sous forme de fiches individuelles, des plus spécialisées (consacrées à la danse) aux plus généralistes (ouvertes à d'autres disciplines). La plupart œuvrent au Québec et certaines, ailleurs au Canada. Chacune des fiches expose les coordonnées de l'institution, un aperçu de sa collection, de son mandat et de son historique. Pour faciliter votre recherche, le profil de ses usagers habituels et ses modes d'accès sont également précisés.

# Répertoire des ressources disponibles

## Constituer le patrimoine et faire un don

Artex	90
Bibliothèque de la danse Vincent-Warren	81
Bibliothèque et Archives Canada	87
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	86
Centre d'interprétation de la culture traditionnelle Marius-Barbeau	92
Dance Collection Danse	84
École de danse contemporaine de Montréal, Médiathèque	83
Musée de la civilisation de Québec	95
Musée McCord	97

## Préserver le patrimoine et servir la recherche

Archives de la Ville de Montréal	89
Artex	90
Bibliothèque de la danse Vincent-Warren	81
Bibliothèque des Arts de l'UQAM	85
Bibliothèque et Archives Canada	87
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	86
Centre d'interprétation de la culture traditionnelle Marius-Barbeau	92
Centre national des Arts, Archives	91
Cinémathèque québécoise	93
Dance Collection Danse	84
Fonds chorégraphique Fernand Nault	88
Fondation Jean-Pierre Perreault	82
Le Grand Costumier	94
École de danse contemporaine de Montréal, Médiathèque	83

Musée de la civilisation de Québec	95
Musée des beaux-arts de Montréal, Bibliothèque et Centre d'archives	96
Musée McCord	97
Société Radio-Canada	99
UQAM, Service des archives	98

## Former et conseiller sur le patrimoine

Archives de la Ville de Montréal	89
Bibliothèque de la danse Vincent-Warren	81
Bibliothèque des Arts de l'UQAM	85
Bibliothèque et Archives Canada	87
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	86
Cinémathèque québécoise	93
Dance Collection Danse	84
Le Grand Costumier	94
École de danse contemporaine de Montréal, Médiathèque	83
Musée de la civilisation de Québec	95

## Diffuser et faire circuler le patrimoine

Archives de la Ville de Montréal	89
Artex	90
Bibliothèque de la danse Vincent-Warren	81
Bibliothèque et Archives Canada	87
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	86
Centre d'interprétation de la culture traditionnelle Marius-Barbeau	92
Centre national des Arts, Archives	91
Cinémathèque québécoise	93
Dance Collection Danse	84
Fonds chorégraphique Fernand Nault	88
Fondation Jean-Pierre Perreault	82
Musée de la civilisation de Québec	95
Musée McCord	97
Société Radio-Canada	99

## Bibliothèque de la danse Vincent-Warren (BDVW)

Bibliothèque et centre d'archives



4816, rue Rivard, Montréal  
bibliodanse.ca  
514 849-4929



Regroupement québécois de la danse

81

### QUI LA FRÉQUENTE ?

Les publics intéressés par les collections de la BDVW sont multiples, qu'il s'agisse du personnel, des professeurs et des étudiants de l'ESBQ, des professionnels de la danse qui œuvrent autant en danse classique qu'en danse contemporaine, traditionnelle, sociale ou autre, d'étudiants inscrits à des programmes de formation en danse de niveau collégial ou universitaire, de professionnels de la culture ou d'amateurs de danse.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

En consultant le catalogue en ligne [bibliodanse.ca](http://bibliodanse.ca) ou en se déplaçant à la salle de consultation durant les heures d'ouverture.

La BDVW rassemble plus de 27 000 documents et archives et s'enorgueillit d'être l'une des rares institutions à posséder une collection d'une telle envergure, la plus importante collection de livres spécialisés en danse au Canada. Elle compte :

- plus de 10 000 livres, dont 600 livres rares et 900 ouvrages jeunesse traitant de la danse sous toutes ses formes (classique, contemporaine, traditionnelle, sociale, etc.) ;
- plus de 3 000 programmes de spectacles, sources d'informations précieuses sur l'activité chorégraphique au Québec et dans le monde ;
- une importante collection de documents iconographiques avec quelque 1 200 affiches, plus de 600 gravures anciennes, 100 maquettes de costumes et décors et plus de 7 760 photographies ;
- plus de 800 dossiers thématiques, très prisés par les chercheurs en danse ;
- 409 titres de périodiques ;
- plus de 2 700 enregistrements vidéo couvrant un très large éventail de la création en danse ;
- 17 fonds d'archives.

Le mandat de la BDVW est d'acquérir, de conserver et de diffuser l'information sur la danse. Seul organisme d'envergure essentiellement consacré à la gestion documentaire dans le domaine de la danse au Québec, la BDVW joue un rôle vital pour soutenir la formation, la recherche et la création en danse, et surtout, pour la constitution, la préservation et la diffusion du patrimoine de la danse.

En 1964, Ludmilla Chiriaeff, fondatrice des Grands Ballets Canadiens et de l'École supérieure de ballet du Québec (ESBQ), annonce la création d'une bibliothèque nationale de la danse pour accueillir les legs des collections documentaires du critique de danse Marcel Valois et de la pionnière de la danse moderne Elizabeth Leese. Elles vont demeurer inexploitées jusqu'à l'arrivée du danseur étoile Vincent Warren à l'ESBQ. En 1980, la Bibliothèque est officiellement fondée et Vincent Warren va présider à ses destinées jusqu'en 2007. En 2010, elle est rebaptisée en son honneur.



Cet organisme accueille les dons d'archives et les préserve, forme et conseille sur le patrimoine de la danse en plus d'œuvrer à sa diffusion.



840, rue Cherrier, bureau K2220, Montréal  
 espaceschoregraphiques2.com  
 514 906-0988

## Fondation Jean-Pierre Perreault (FJPP)

Organisme de service

La plateforme numérique EC2\_Espaces chorégraphiques 2 explore différentes traces et mémoires de la danse et met en scène des formes plurielles de documentation et de transmission. EC2 présente une collection de vidéos autour de la transmission de la danse et des extraits d'une collection numérique de Boîtes chorégraphiques. Celles-ci rassemblent tout ce qui a mené à la création d'une œuvre et qui en pérennise la transmission (multiples éléments de documentation, vidéos, revue de presse, etc.). La collection numérique de boîtes chorégraphiques documente les œuvres suivantes :

- *Bras de plomb* (1993), Paul-André Fortier ;
- *Duo pour corps et instruments* (2003), Danièle Desnoyers ;
- *Cartes postales de Chimère* (1995), Louise Bédard ;
- *Les Choses dernières* (1994), Lucie Grégoire ;
- *Bagne* (1993), Jeff Hall et Pierre-Paul Savoie.

La FJPP se voue à la documentation, à la valorisation et à la transmission de la danse contemporaine et actuelle québécoise tout en développant une réflexion sur les patrimoines chorégraphiques, leur constitution, leur mise en valeur et leurs potentialités.

En 1984, le chorégraphe Jean-Pierre Perreault crée la fondation qui porte son nom et avec laquelle il présentera au cours des trente années suivantes des œuvres acclamées tant au pays qu'à l'étranger. En 2002, son décès prématuré amène la FJPP à amorcer une réflexion sur le rôle qu'elle peut jouer dans le paysage chorégraphique québécois. En 2013, elle élargit ses actions de valorisation à un nombre grandissant de chorégraphes et, en 2016, elle redéfinit sa mission.

**La FJPP initie des activités structurantes et des actions collectives qui participent à la compréhension et à la diffusion du patrimoine de la danse. Elle veille à documenter les initiatives du milieu en lien avec les questions de transmission et de documentation de la danse et peut ainsi servir la recherche.**



### QUI LA FRÉQUENTE ?

Les activités de la FJPP s'adressent autant aux professionnels de la danse — chorégraphes, interprètes, enseignants, chercheurs, critiques, etc. — qu'au grand public et au milieu culturel élargi.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

On peut consulter la collection de boîtes chorégraphiques sur place, en se présentant à la FJPP, ou en voir des extraits et prendre connaissance des activités de la FJPP sur EC2, le portail Web [espaceschoregraphiques2.com](http://espaceschoregraphiques2.com)

Regroupement québécois de la danse

82

## École de danse contemporaine de Montréal (EDCM)

Médiathèque



1435, rue de Bleury, bureau 600, Montréal  
 mediatheque.edcm.ca  
 514 866-9814

La collection est composée de plus de 5 000 documents physiques ou numériques, monographies, périodiques, dossiers d'artistes, documents audiovisuels. Elle contient aujourd'hui plus de 3 000 documents sur la danse contemporaine, dont plusieurs œuvres sur vidéo du répertoire chorégraphique québécois des années 1950 jusqu'à aujourd'hui. La collection porte principalement sur la danse contemporaine, mais également sur la danse en général et sur des sujets connexes tels que l'anatomie, les techniques somatiques et d'étirements, les arts, la gestion de carrière et l'enseignement de la danse.

Le mandat de la médiathèque est d'acquérir et de fournir les ressources et services documentaires nécessaires à l'enseignement et à l'apprentissage des compétences définies par les programmes d'études de l'École, d'offrir les ressources documentaires indispensables à la réalisation des projets de recherche des étudiants, de fournir des outils technologiques et audiovisuels répondant aux besoins de ses différentes clientèles, de solliciter les œuvres captées des créateurs québécois qui enseignent à l'École et de s'inscrire dans une complémentarité de services avec les autres bibliothèques du réseau collégial.

La médiathèque de l'EDCM a vu le jour en 2002. De nombreux donateurs, parmi lesquels des institutions publiques, des compagnies de danse et des chorégraphes et interprètes, ont contribué à constituer et à enrichir sa collection. Parmi les donateurs, on compte Margie Gillis, Cas Public, Le Carré des Lombes, Virginie Brunelle, Estelle Clareton, Mélanie Demers, Harold Rhéaume, Holy Body Tattoo, Sylvain Émard, RUBBERBANDance Group, O Vertigo et Tangente.

**Cette médiathèque accueille les dons provenant de ses enseignants et les préserve. Elle contribue au travail d'éducation sur le patrimoine de la danse et en augmente l'accès par sa diffusion à des fins pédagogiques.**



### QUI LA FRÉQUENTE ?

Principalement fréquentée par le personnel enseignant et les étudiants de l'EDCM, la Médiathèque accueillera le grand public dans un avenir rapproché.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

La Médiathèque offre le prêt de documents aux professeurs, aux étudiants, aux finissants et au personnel de scène de l'EDCM. Les étudiants des écoles membres de l'Association des écoles supérieure en art de Montréal (ADÉSAM), les étudiants du cégep du Vieux-Montréal, les professionnels de la danse et toutes autres personnes intéressées peuvent venir consulter les documents sur place durant les heures d'ouverture et sur rendez-vous.

Regroupement québécois de la danse

83



149, Church St. #301, Toronto  
dcd.ca  
416 365-3233

## Dance Collection Danse (DCD)

Centre de documentation et d'expositions

Toutes les collections de DCD sont liées à la danse. Elles comprennent des documents et des artefacts sur les artistes de la danse, les organismes et l'entraînement en danse au Canada. La collection est constituée de documents textuels, d'images fixes et en mouvement et d'objets tridimensionnels. Plus précisément, elle comprend des monographies, périodiques, dossiers thématiques, programmes de spectacles, photographies, témoignages et enregistrements personnels et commerciaux des artistes en danse, y compris notes chorégraphiques et correspondances, documents audiovisuels, bandes vidéo et audio, costumes, accessoires, partitions chorégraphiques et tout autre objet-témoin de la danse.

Fondé en 1986, DCD est un centre national dédié à l'histoire de la danse canadienne. Il fait figure de pionnier en matière de collection, de préservation et de diffusion du patrimoine de la danse. DCD reçoit des dons du grand public et de professionnels de l'art. Les contenus uniques sont partagés grâce à des expositions publiques et virtuelles, des ateliers d'archivage, des publications et des performances.

### QUI LE FRÉQUENTE ?

Les principaux publics des collections de DCD sont les chercheurs, étudiants, interprètes, chorégraphes, enseignants, cinéastes, journalistes, généalogistes et également le grand public.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

En se présentant sur place pour une consultation ou via le service de recherche spécialisé sur demande.

84

Regroupement québécois de la danse



85

Regroupement québécois de la danse

### QUI LA FRÉQUENTE ?

La Bibliothèque des arts est principalement utilisée par les étudiants, les enseignants et les chercheurs.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

Plusieurs collections peuvent être consultées et empruntées (pour la communauté universitaire et les diplômés), certaines sont en consultation sur place et d'autres, sur demande.



400, rue Sainte-Catherine Est (entrée A-1200), Montréal  
bibliotheques.uqam.ca/arts  
514 987-6134

## Bibliothèque des Arts de l'UQAM

Bibliothèque et centre de documentation

Les collections de la Bibliothèque des arts sont composées de monographies, rapports, études, mémoires et thèses, périodiques, dossiers thématiques, vidéos, diapositives, bibliothèque virtuelle et ebooks. Plus de 250 dossiers thématiques et d'artistes sont liés à la danse (chorégraphes, danseurs, compagnies, directeurs artistiques, critiques, etc.). Ces dossiers comprennent des programmes de spectacles, des coupures de presse, des critiques, des publicités, etc. Plus précisément, on y trouve :

- des programmes de danse et de spectacles anciens (des années 1940 à aujourd'hui) ;
- des périodiques anciens et récents en danse (plus d'une centaine) ;
- des mémoires et thèses du Département de danse (plus d'une centaine) ;
- des productions vidéo du Département de danse (conférences et spectacles) ;
- des VHS sur des danseurs, chorégraphes et spectacles ;
- des fonds d'archives non dépouillés en 2018, dont : Don Pierre Lapointe, Don Lacasse-Morenoff, Don Elizabeth Leese, Don Séda Zaré, Don Pointépiénu, Don Iro Tembeck (diapositives), Don Iro Tembeck (documentation sur Alexander MacDougall), Don Iro Tembeck (documentation sur le Groupe de la Place Royale).

Le mandat de la Bibliothèque des arts de l'UQAM consiste à offrir des ressources documentaires spécialisées en arts visuels, en danse, en design et en histoire de l'art, axés sur les besoins d'enseignement, de recherche et de création du personnel enseignant et des étudiants de la Faculté des arts. Son fonds de collection est hérité du legs documentaire de l'École des beaux-arts de Montréal, créé en 1923.

La bibliothèque voit le jour à l'ouverture de l'UQAM, en 1969. Au fil des années, les collections se sont enrichies grâce à de nombreuses acquisitions effectuées en lien avec les disciplines artistiques enseignées. La Collection spéciale rassemble des dossiers documentaires colligés en complément de recherches universitaires.

**Cette bibliothèque préserve le patrimoine et sensibilise les futurs praticiens à l'importance de documenter leur processus de création. Les bibliothécaires qui y sont attirés contribuent à développer des compétences permettant le repérage, l'accès, l'évaluation, l'exploitation, la gestion, la création et la diffusion de l'information issue de ces documents.**



**Cet organisme accueille les dons d'archives et les préserve, forme et conseille sur le patrimoine de la danse en plus d'œuvrer à sa diffusion.**



banq.qc.ca  
514 873-1100

## Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

Grande Bibliothèque, centre de conservation  
et dix centres d'archives répartis  
sur le territoire québécois

Les collections de BANQ comprennent trois volets : la Collection universelle représente l'ensemble des documents disponibles pour le prêt ; la Collection patrimoniale est constituée, depuis 1968, par le dépôt légal qui impose aux éditeurs de déposer tout document publié au Québec, et par des documents qui témoignent de l'évolution de l'édition nationale avant l'instauration du dépôt légal ; les Archives nationales proviennent de fonds privés et publics couvrant l'histoire du Québec. Les collections liées à la danse se trouvent principalement dans les fonds d'archives privées des créateurs, formateurs et regroupement du monde de la danse ainsi que ceux de photographes :

- Fonds Chantal Pontbriand
- Fonds Conrad Poirier
- Fonds de l'Académie de danse de l'Outaouais
- Fonds de l'Association des organismes professionnels des arts d'interprétation de l'Estrie
- Fonds de l'ensemble folklorique Les Cantonniers
- Fonds du Studio Varkony
- Fonds Fernand Nault
- Fonds Festival international de nouvelle danse (FIND)
- Fonds François Barbeau
- Fonds Françoise Riopelle
- Fonds Germaine Morin
- Fonds Grands Ballets Canadiens
- Fonds Henri Barras
- Fonds Jean-Pierre Perreault
- Fonds Ludmilla Chiriaeff
- Fonds Marc-André Gagné
- Fonds Martine Époque
- Fonds Paul-André Fortier

BANQ a pour mandat de rassembler, conserver et diffuser le patrimoine documentaire québécois. En matière d'archives, BANQ a pour mission d'encadrer, de soutenir et de conseiller les organismes publics en matière de gestion de leurs documents, d'assurer la conservation d'archives publiques, d'en faciliter l'accès et d'en favoriser la diffusion ainsi que de promouvoir la conservation et l'accessibilité des archives privées.

L'institution est créée en 2006 à la suite de la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec, respectivement fondées en 1967 et en 1920.



**Cette institution accueille les dons d'archives et les préserve, et conseille sur le patrimoine, en plus d'œuvrer à sa diffusion.**

### QUI LA FRÉQUENTE ?

Cette institution est fréquentée par tous types de publics.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

En consultant les différents catalogues en ligne dont Pistard [pistard.banq.qc.ca](http://pistard.banq.qc.ca) pour les Archives et Iris [iris.banq.qc.ca](http://iris.banq.qc.ca) pour le reste des collections. Plusieurs documents sont destinés au prêt et d'autres, à la consultation sur place durant les heures d'ouverture.

Regroupement québécois de la danse

86



Regroupement québécois de la danse

87

### QUI LA FRÉQUENTE ?

Le grand public, les chercheurs et les artisans des arts de la scène.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

En consultant le catalogue en ligne [collectionscanada.gc.ca](http://collectionscanada.gc.ca) ou sur place durant les heures d'ouverture.



395, rue Wellington, Ottawa  
bac-lac.gc.ca  
1 866 578-7777

## Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

Bibliothèque et centre d'archives

Les collections sont composées de documents publiés tels que des monographies et de documents d'archives. Les éléments qui sont liés à la danse se trouvent principalement dans les fonds d'archives privées de compagnies de danse, de chorégraphes, de danseurs, d'enseignants et d'autres artisans et organismes de promotion de la danse. Ils totalisent 44 fonds dont :

- Fonds Alexander Pereima
- Fonds Celia Franca
- Fonds Dance in Canada Association
- Fonds de l'École de danse Lacasse-Morenoff
- Fonds de la Fondation de danse Margie Gillis
- Fonds Gina Vaubois
- Fonds Karen Kain
- Fonds Le Groupe de la Place Royale
- Fonds Lois Smith
- Fonds Marie José Thériault
- Fonds Ballet national du Canada
- Fonds Nicolas Koudriavtzeff
- Fonds O Vertigo
- Fonds Peter Boneham
- Fonds Albertine Morin-Labrecque
- Fonds Canadian Conference of the Arts
- Fonds Cynthia Scott
- Fonds de la famille Mathieu
- Fonds de l'Office national du film
- Fonds Festival Canada
- Fonds Hector Gratton
- Fonds Robert Ragsdale
- Fonds Ronny Jaques
- Fonds Sarah Jennings

Le mandat de BAC consiste à préserver le patrimoine documentaire pour les générations présentes et futures et à être une source de savoir permanent accessible à tous et contribuant à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada. Il vise également à faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir en plus d'être la mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

BAC est née en 2004 de la fusion de la Bibliothèque nationale du Canada (créée en 1953) et des Archives nationales du Canada (créées en 1872). Elle combine les collections, les services et le personnel de ces deux institutions.



**Cette institution accueille les dons d'archives et les préserve, et conseille sur le patrimoine en plus d'œuvrer à sa diffusion.**



521, de Cannes, bureau 303, Gatineau  
fcfn.ca  
819 243-3113

## Fonds chorégraphique Fernand Nault (FCFN)

Fiducie personnelle

Les fonds d'archives de Fernand Nault sont conservés à Bibliothèque et Archives nationales du Québec ainsi qu'à la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren. Ces fonds documentent sa carrière et notamment, les 12 œuvres choisies par le chorégraphe pour lui survivre :

- *Casse-Noisette* (1964)
- *Divertissement Glazounov* (1966)
- *Carmina Burana* (1966)
- *Par rompu* (1968)
- *Tommy* (1970)
- *Symphonie de psaumes* (1970)
- *La fille mal gardée* (1971)
- *Quintessence* (1974)
- *Liberté tempérée* (1976)
- *La Scouine* (1977)
- *Le temps après* (1987)
- *Tout le monde en place et tout le monde danse* (1990)

Le Fonds chorégraphique Fernand Nault a pour mission d'assurer la pérennité du répertoire chorégraphique de Fernand Nault, la protection du droit moral de son auteur et la promotion de son répertoire. Le FCFN rend ainsi disponible auprès des compagnies et des écoles de formation professionnelle en danse le répertoire de cet artiste marquant pour le Québec et le Canada.

Pour mener à bien cette mission, Fernand Nault a créé le FCFN en 2003 et a confié à son fiduciaire, André Laprise, la responsabilité de préserver l'intégrité artistique, le niveau d'excellence et l'intention de ses œuvres en plus d'assurer la gestion administrative du FCFN. Parallèlement, le FCFN a créé le Fonds philanthropique Fernand Nault (FPFN) dans le but de promouvoir la danse et de susciter l'intérêt pour le patrimoine en danse, en soutenant des activités de production, de remontage, de diffusion, d'édition, d'éducation et de formation.



Tout organisme désirant remonter une des œuvres de Fernand Nault est invité à soumettre une demande au FCFN.



Le Fonds philanthropique Fernand Nault réalise différentes activités de financement afin de garder vivante l'histoire de la danse et d'y donner accès.

### QUI LE FRÉQUENTE ?

Les œuvres choisies sont consultées, étudiées ou remontées dans de multiples contextes, et pour différents publics.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

On peut consulter le site Web [fcfn.ca](http://fcfn.ca) pour y faire toute demande d'utilisation, de remontage ou de contribution.

Regroupement québécois de la danse

88



Regroupement québécois de la danse

89

### QUI LES FRÉQUENTE ?

Les fonds et les collections sont principalement consultés par l'administration municipale, les chercheurs et étudiants, mais également par le grand public.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

Sur place, à la salle de consultation durant les heures d'ouverture, ou en consultant le site Web [archivesdemontreal.com](http://archivesdemontreal.com) ou le catalogue en ligne [archivesdemontreal.ica-atom.org](http://archivesdemontreal.ica-atom.org)

## Archives de la Ville de Montréal

Centre d'archives



275, rue Notre-Dame Est, R-108, Montréal  
archivesdemontreal.com  
514 872-3475

Les fonds et collections d'archives comprennent environ 4,25 km de documents, dont 2 km sont constitués uniquement des dossiers décisionnels créés par les différentes instances de la Ville. Les quelque 500 fonds et collections d'archives institutionnelles et privées couvrent surtout la période de 1796 à nos jours et comprennent plus d'un million de photographies, surtout à partir des années 1920. Les documents liés à la danse sont principalement contenus dans les fonds et collections suivants :

- Fonds Service des affaires institutionnelles (photographies)
- Fonds Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal
- Fonds Communications (publications et affiches)
- Fonds Comité organisateur de la IV<sup>e</sup> biennale internationale des arts de la rue 1985 (programmes de spectacles)
- Collection Ken Meany (programmes de spectacles)
- Collection Bernard Senecal
- Collection de dossiers thématiques (coupures de presse)

Le mandat de la Section des archives de la Ville de Montréal est d'acquiescer des documents institutionnels et privés et d'assurer leur traitement, leur conservation et leur accès auprès de diverses clientèles.

Créé en 1913, le Service des Archives est le plus ancien service d'archives publiques au Québec et le plus ancien service d'archives municipales au Canada.



Cet organisme préserve le patrimoine, le diffuse et accepte les dons.



2, rue Sainte-Catherine Est, salle 301, Montréal  
artexte.ca  
514 874-0049

## Artexte

Centre de documentation  
et d'exposition

La collection d'Artexte est composée de monographies, documents visuels et audiovisuels, documents numériques, catalogues d'expositions canadiennes, dossiers documentaires et livres d'artistes. Les documents liés à la danse sont divers :

- dossiers thématiques incluant des publications théoriques et historiques sur la danse contemporaine ;
- dossiers d'artistes et d'organismes avec des publications ainsi que des documents éphémères (affiches, dépliants, communiqués de presse, cartes postales, photographies, diapositives, coupures de presse) : Françoise Sullivan, Marie Chouinard, Jean-Pierre Perreault, Silvy Panet-Raymond, Tangente, Agora de la danse, Regroupement québécois de la danse, Festival international de nouvelle danse.

Artexte favorise la connaissance et le rayonnement des arts visuels contemporains au moyen de ressources documentaires fiables. Sa principale mission vise l'étude et la mise en valeur du matériel documentaire produit dans le champ de l'art visuel de 1965 à nos jours, en portant une attention particulière aux productions du Québec et du Canada.

Fondé en 1980 par l'historienne de l'art Francine Périnet, et les artistes Angela Grauerholz et Anne Ramsden, Artexte œuvre d'abord comme librairie spécialisée en art actuel canadien et international. Dans le but de contribuer à la circulation de l'information sur les arts visuels contemporains, les fondatrices ouvrent un centre de documentation.

**Cet organisme permet à tout créateur ou organisme d'ouvrir un dossier documentaire évolutif afin de rendre visible et accessible son travail artistique et de contribuer à la constitution du patrimoine de la danse contemporaine. Il diffuse et développe également ce patrimoine par diverses activités.**

### QUI LE FRÉQUENTE ?

Les collections sont principalement consultées par des chercheurs, historiens de l'art, conservateurs, artistes, étudiants en histoire de l'art ou en arts visuels.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

En consultant le catalogue en ligne **e-artexte.ca**. Le lieu est également ouvert au public gratuitement, sans rendez-vous, avec un service de référence sur place ou à distance, durant les heures d'ouverture. Tous les documents peuvent être consultés sur place.

Regroupement québécois de la danse

90



Regroupement québécois de la danse

91

### QUI LE FRÉQUENTE ?

Le patrimoine de la scène s'adresse à tous les publics.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

Pour en savoir plus sur les archives du CNA, des expositions et des textes descriptifs en ligne sont disponibles sur **artsalive.ca**. Il est possible de consulter les archives sur place en prenant rendez-vous.



1, rue Elgin, Ottawa  
artsalive.ca  
613 947-7000

## Centre national des Arts (CNA)

Centre d'archives  
et collection de maquettes

La collection du CNA est composée de plus de 175 maquettes, 8 000 affiches, 200 costumes, 1 000 photographies, 16 000 programmes de spectacles, 80 boîtes de captations vidéo sur différents supports et plusieurs mètres linéaires d'archives administratives. Les éléments sur la danse sont principalement compris dans la collection d'affiches et de captations vidéo.

Cette collection contient uniquement de la documentation sur les productions artistiques du CNA à des fins de consultation et d'étude. Elle s'inscrit dans le processus de création de ces arts du spectacle, éphémères entre tous. Les Archives du Centre national des Arts réunissent et conservent les documents et les artéfacts historiques de l'organisation, en plus de les rendre accessibles. Cette vaste collection englobe toutes les disciplines des arts vivants des traditions anglophones et francophones et constitue une réserve importante pour la documentation de la culture canadienne.

Le Centre national des Arts crée et diffuse des productions en tous genres depuis qu'il a ouvert ses portes en 1969. Il a pour mission d'appuyer les arts de la scène partout au Canada, autant par sa programmation sur ses propres scènes à Ottawa que dans le cadre de ses tournées, coproductions et initiatives numériques.



**Cette institution peut servir les besoins de la recherche en préservant le patrimoine de la scène et en le diffusant.**



4839, rue de Bordeaux, Montréal  
cymb.ca  
514 522-1511

## Centre d'interprétation de la culture traditionnelle Marius-Barbeau (CMB)

Centre de documentation

La collection du CMB compte plus de 10 000 documents et artefacts :

- monographies et périodiques regroupant, entre autres, plus d'une centaine de publications de Marius Barbeau et des ouvrages sur les arts et traditions populaires de différentes cultures, avec un accent sur la danse folklorique (histoire et techniques) et l'art du fléché, ainsi que la musique, les contes et les légendes ;
- documents iconographiques sur la danse folklorique (photographies, diapositives, affiches, toiles et croquis) ;
- notations de danses traditionnelles de différents pays, dont plusieurs léguées par le folkloriste Jean Sauriol et par le Centre de recherche et d'information folklorique de Montréal (CRIFM) ;
- enregistrements vidéo de spectacles et de méthodes de danse ;
- costumes, masques, accessoires et patrons ;
- fonds d'archives de Michel Cartier et de la compagnie Les Sortilèges ;
- dossiers thématiques contenant des articles de journaux, des cahiers pédagogiques et des dépliants.

Le CMB a pour mandat de sauvegarder le patrimoine matériel et immatériel, et de contribuer à la reconnaissance, la conservation, la transmission et la diffusion des arts et traditions populaires québécois et canadiens, incluant ceux des Premières Nations et de la diversité culturelle. Il privilégie l'acquisition et la conservation de collections patrimoniales, de publications et de documents oraux (musique, chansons, contes, légendes) ainsi que la conservation de costumes et autres artefacts reliés au folklore, et à la danse. Il encourage la recherche et la mise en valeur de sa documentation rattachée à l'ethnologie et au folklore, et met sur pied des expositions issues de ses collections.

À l'origine, le CMB accueille la bibliothèque de son fondateur Jimmy Di Genova, également fondateur de la compagnie de danse folklorique Les Sortilèges. Le CMB est alors un centre de documentation pour les membres de la troupe. Il est incorporé en 1977 et nommé en l'honneur de l'anthropologue et pionnier de l'ethnologie québécoise et canadienne, Marius Barbeau.



**Cet organisme accueille vos dons d'archives et les préserve. Ses activités de diffusion et de préservation permettent de couvrir le patrimoine de la danse de culture traditionnelle.**

### QUI LE FRÉQUENTE ?

Les collections sont consultées par des chercheurs universitaires, des troupes de danse, des touristes et par le grand public.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

En prenant rendez-vous avec le personnel du CMB.

Regroupement québécois de la danse

92



Regroupement québécois de la danse

93

### QUI LA FRÉQUENTE ?

Les chercheurs, professeurs et étudiants du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> cycle universitaire, les cinéphiles ainsi que les artistes et professionnels de l'audiovisuel (cinéastes, recherchistes, journalistes, etc.).

### COMMENT Y ACCÉDER ?

En consultant le site Web des collections de la Cinémathèque **collections.cinematheque.qc.ca** ou en se rendant sur place à la Médiathèque Guy-L.-Coté, où il est possible de consulter les Collections documentaires et une partie des Collections afférentes.



335, boulevard de Maisonneuve Est, Montréal  
cinematheque.qc.ca  
514 842-9763

## Cinémathèque québécoise

Cinémathèque

La Cinémathèque détient plus de 400 films et cassettes vidéo sur la danse. Les collections de la Cinémathèque sont organisées en trois volets :

- la Collection de films et vidéos (plus de 300 000 bobines ou bandes magnétiques) ;
- la Collection afférente au cinéma et à la télévision (28 000 affiches, 60 000 photographies, 2 000 appareils, 15 000 scénarios et documents de production) ;
- la Collection documentaire (45 000 livres, 6 000 titres de revues, des milliers de coupures de presse, 8 000 DVD).

La Cinémathèque a pour mission d'acquérir, de documenter et de sauvegarder le patrimoine audiovisuel québécois ainsi que le cinéma d'animation international, de collectionner des œuvres significatives du cinéma canadien et mondial, pour en assurer la mise en valeur à des fins culturelles et éducatives. En parallèle, la Cinémathèque gère le dépôt légal audiovisuel québécois.

Fondée en 1963 par un groupe de cinéastes, la Cinémathèque se dote en 1974 d'un Centre de conservation.



**Cet organisme possède une expertise en matière de documentation et de préservation audiovisuelle et numérique et peut servir de ressource-conseil pour la conservation, la numérisation de documents audiovisuels ou la mise en place de données ouvertes et liées. Les institutions, compagnies de danse ou artistes indépendants peuvent soumettre un projet Web en lien avec les collections de la Cinémathèque (dossier thématique ou données ouvertes et liées).**



2225, rue Montcalm, Montréal  
grandcostumier.ca  
438 896-4646

## Le Grand Costumier

Costumier

La collection du Grand Costumier compte plus de 100 000 pièces issues des productions télévisuelles du début des années 1950 à aujourd'hui. Environ 100 éléments répertoriés dans son catalogue sont en lien avec la danse.

Son mandat consiste à préserver l'intégrité de la collection reçue de la Société Radio-Canada, à la bonifier et à en faire la gestion au bénéfice de la création artistique. Le Grand Costumier veille à faire rayonner l'inestimable patrimoine culturel que représente sa collection et à valoriser les métiers du costume, notamment grâce à une offre de formation de perfectionnement offerte aux créateurs et une offre d'activités s'adressant à la collectivité.

Cette entreprise d'économie sociale et organisme à but non lucratif est créée en 2015, un an après l'annonce par le radiodiffuseur public Radio-Canada de la fermeture de son costumier.

### QUI LE FRÉQUENTE ?

La collection est d'abord utilisée par les professionnels des arts de la scène et des productions télévisuelles, mais elle est aussi visitée par le grand public.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

En consultant le catalogue en ligne [grandcostumier.com](http://grandcostumier.com), ou sur place pendant les heures d'ouverture.



Cet organisme peut accueillir vos dons et met en valeur les savoir-faire reliés aux métiers du costume (chapellerie, couture, etc.) par des formations. Il offre également la location de costumes et d'accessoires.



85, rue Dalhousie, Québec  
mcq.org  
418 643-2158

## Le Musée de la civilisation de Québec (MCQ)

Musée

Les collections du MCQ comportent trois grands volets : les Archives historiques, constituées de fonds privés (fonds du Séminaire de Québec et fonds privés du Musée) et des archives acquises conjointement avec des objets ; la Bibliothèque de livres rares et anciens, composée principalement de la bibliothèque du Séminaire de Québec et d'une impressionnante collection d'ouvrages étrangers du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle ; la Collection d'objets, subdivisée en secteurs reflétant respectivement l'écosystème humain dans les sphères privées et publiques et l'écosystème naturel au sein desquels la société évolue. Chacune des parties contribue à la représentativité de la société dans les collections. Les éléments liés à la danse sont dispersés dans ces trois volets :

- le Fonds d'archives Carlotta ;
- la cabane de *Cabane* de Paul-André Fortier (élément scénique) ;
- les costumes du Fonds chorégraphique Fernand Nault (en acquisition en 2018).

En vertu de la *Loi sur les musées nationaux*, le mandat du MCQ s'articule en trois grandes fonctions : faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation, notamment les cultures matérielle et sociale des occupants du territoire québécois de même que celles qui les ont enrichies ; assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation ; assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée est une société d'État constituée en 1984 et inaugurée en 1988. Le Musée de l'Amérique francophone est intégré au complexe en 1995 et le Musée de la Place-Royale, en 1999. En 2005, le Centre national de conservation et d'études des collections s'ajoute à l'ensemble.



Cette institution préserve et accepte les dons d'objets scéniques, et met en valeur le patrimoine. Adressez-vous à son personnel pour soumettre une proposition au comité d'acquisition. Elle peut également jouer le rôle de ressource-conseil dans l'élaboration de critères de collection pour tous les organismes ou institutions désirant engager une réflexion en ce sens.



3430, avenue du Musée, Montréal  
mbam.qc.ca/ressources-documentaires  
514 285-2000

## Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM)

Bibliothèque et Centre d'archives

La Bibliothèque du MBAM possède une collection d'ouvrages en arts québécois et canadien, européen, asiatique, islamique, africain, océanien, sud-américain, décoratifs et en design. Cette collection comprend près de 90 000 ouvrages, 68 000 catalogues de ventes, 930 périodiques et 20 000 dossiers d'artistes. Les éléments relatifs à la danse sont principalement des publications en lien avec les costumes réalisés par différents artistes en arts visuels, tels qu'Alfred Pellan.

Le Service des archives du MBAM réunit pour sa part les archives historiques du Musée ainsi que les dossiers de toutes les œuvres de sa collection. Il possède également un ensemble de dossiers liés aux différents événements en danse, organisés par son Service de l'animation, qui ont eu lieu entre les années 1976 et 1986, ainsi que des documents sur les spectacles organisés en collaboration avec le MBAM dans le cadre de ses expositions (par exemple : la chorégraphie *Chagall* créée par O Vertigo pour l'exposition sur le peintre Chagall en 1989).

Créée en 1882, la Bibliothèque, connue d'abord sous le nom de « Reading Room », a pris de l'ampleur en 1912 avec l'installation du Musée dans ses locaux de la rue Sherbrooke. Depuis sa création, elle a le mandat de répondre aux besoins en recherche de l'institution, mais aussi de rendre accessibles ses ressources. Le Service des archives a quant à lui été créé en 1991 afin de rassembler en un même endroit tous les documents de la collection du Musée, les documents historiques de l'institution et les fonds d'archives privés.

### QUI LA FRÉQUENTE ?

La Bibliothèque répond principalement aux demandes du Service de la conservation du Musée, mais également aux demandes des autres musées et des professionnels du domaine des arts et de la muséologie. Le Service des archives répond aux demandes des différents départements du Musée, aux autres institutions, aux professionnels, aux étudiants et au public en général.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

Une partie de la collection est accessible sur le site Web du Musée [mbam.qc.ca](http://mbam.qc.ca), sous l'onglet *Ressources documentaires*. La Bibliothèque est accessible sur rendez-vous. Le Service des archives est quant à lui ouvert les mardis et mercredis.

Regroupement québécois de la danse

96



Regroupement québécois de la danse

97

### QUI LE FRÉQUENTE ?

Les collections sont principalement fréquentées par des chercheurs et des étudiants, mais également par le grand public.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

En consultant sur place sur rendez-vous via l'adresse de référence [mccord@mccord-stewart.ca](mailto:mccord@mccord-stewart.ca) ou en consultant le site Web du Musée [musee-mccord.qc.ca](http://musee-mccord.qc.ca)



690, rue Sherbrooke Est, Montréal  
musee-mccord.qc.ca  
514 861-6701

## Musée McCord

Musée

Les collections de ce musée rassemblent près de 1 500 000 objets, images et manuscrits, témoins de l'histoire sociale et de la culture matérielle de Montréal, du Québec et du Canada : peintures, estampes et dessins, costumes et textiles, artefacts d'ethnologie et d'archéologie, artefact d'arts décoratifs et photographies. Son Centre d'archives et de documentation rassemble près de 9 000 ouvrages de référence, des périodiques spécialisés et quelque 2 500 titres dans sa collection de livres rares, 800 fonds et collections d'archives, totalisant plus de 293 mètres linéaires de documents textuels et 1 317 610 archives photographiques. Les collections liées à la danse se trouvent principalement dans les archives textuelles et iconographiques :

- les Fonds P155 et la Collection C156 contiennent plusieurs programmes, coupures de presse, billets de spectacles et événements en danse (Les Grands Ballets Canadiens, le Sadler's Wells Theatre Ballet, The Royal Ballet, les Ballets Russes de Monte-Carlo, le Royal Danish Ballet ou encore, la compagnie de danse flamenco de José Greco) produits ou présentés à Montréal et à l'extérieur de Montréal, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui ;
- la Collection C288 est composée de carnets de bal datant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ;
- la Collection Notman contient quelques portraits de danseuses réalisés en studio. Les archives d'Yseult Mounsey et de Denis Plain documentent plusieurs spectacles montréalais dans les années 1960, 1970 et 1980.

Consacré à la préservation, à l'étude et à la mise en valeur de l'histoire sociale du Montréal d'hier et d'aujourd'hui, le Musée McCord constitue l'une des plus grandes sources de documents et d'artefacts au Canada pour la recherche historique. Le Centre d'archives du Musée est agréé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Inauguré en 1921, le Musée McCord est né de la vision de collectionneur David Ross McCord désireux de mettre en valeur l'histoire et les cultures de son pays.



Ce musée préserve et diffuse le patrimoine.  
Il accepte les dons.



Cette institution préserve le patrimoine  
et peut servir les besoins de la recherche.



1430, rue Saint-Denis, local D-R400, Montréal  
archives.uqam.ca  
514 987-6130

## Université du Québec à Montréal (UQAM)

Service des archives  
et de gestion des documents

Le Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM conserve 127 fonds d'archives institutionnelles et 200 fonds d'archives privées pour un total d'environ 1 700 mètres linéaires de documents. Les deux fonds d'archives liés à la danse sont :

- Fonds Lacasse-Morenoff ;
- Fonds Jeanne-Renaud.

Ce Service relève directement du Secrétariat général de l'Université. Il est responsable de la gestion des documents administratifs et historiques de l'Université et en assure la conservation, le traitement et la diffusion. Son mandat consiste, d'une part, à fournir aux unités administratives des systèmes permettant une gestion dynamique de leurs documents administratifs et à offrir conseil, expertise et soutien dans l'application de ces systèmes, en vue d'améliorer l'efficacité administrative et de constituer la mémoire institutionnelle de l'Université. D'autre part, son mandat est de rendre accessible à la communauté universitaire et à la clientèle externe les documents témoignant de l'histoire de l'Université et des archives privées pour les besoins de l'enseignement et de la recherche universitaires.

Dès la création de l'UQAM en 1969, le Service des archives fait partie de l'organigramme et est rattaché au Secrétariat général. En 1973, les différentes unités administratives de l'UQAM commencent à y verser leurs archives et les documents essentiels de l'Université y sont conservés. Il faut attendre 1977 pour que le rôle et les responsabilités du Service soient adoptés par le conseil d'administration de l'UQAM.



Ce Service préserve le patrimoine et peut servir les besoins de la recherche.



1400, boul. René-Levesque Est, Montréal  
ici.radio-canada.ca/archives  
514 597-6000

## Société Radio-Canada (SRC)

Médiathèque et centre d'archives

Le Service Médiathèque et Archives de la SRC compte dans ses voûtes et serveurs du matériel audio, vidéo, filmique, photographique et des documents papier, sur différents types de supports. Le matériel audio, filmique et vidéo comprend des émissions diffusées et du matériel de tournage traitant de sujets des plus variés, de tous les pans de la société. La photothèque contient essentiellement des diapositives, des négatifs et des photos format papier et numérique des équipes de production au travail et des divers plateaux d'émissions de Radio-Canada. Le Service de musique compte des milliers d'enregistrements sur disque, CD et autres dans tous les domaines musicaux. Les éléments liés à la danse se retrouvent dans ces différentes collections :

- La Collection-radio contient plus de 5 400 occurrences sur la danse et ce, depuis décembre 1948. Ce résultat inclut les nombreux reportages de nouvelles et les émissions ainsi que les entretiens dans lesquels on traite du monde de la danse ;
- La Collection-télé contient plus de 7 800 occurrences sur la danse, incluant les nombreux reportages de nouvelles, des entretiens avec des chorégraphes et danseurs ainsi que des émissions : *Carrousel* (1953 à 1954) ; *L'heure du concert* (1954 à 1968) ; *Fête au village* (1954 à 1955) ; *Music-hall* (1955 à 1966) ; *Carrefour* (1955 à 1962) ; *Sérénade estivale* (1959 à 1962) ; *Dans tous les cantons* (1960 à 1962) ; *Les beaux dimanches* (1966 à 2004) ; *Soirée canadienne* (1971) ; *Ce coin de terre* (1975 à 1976) ; *Pistoli* (1977 à 1981) ; *Le match des étoiles* (2005 à 2009) ; *Les dieux de la danse* (2015 à 2016) ;
- La Collection-photo contient plus de 1 000 photos représentant principalement des danseurs en prestation datant des années 1950 à aujourd'hui : Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, Les Ballets Chiriaeff, Ballet Eddy Toussaint, Groupe de la Place Royale, New York City Ballet, Les Danseurs de Michel Conte, The Royal Winnipeg Ballet of Canada, Les Ballets Jazz ; Championnat mondial professionnel de danse ; Trinidad Dance Revue, Les Sortilèges, Les Danseurs du Saint-Laurent.

### QUI LA FRÉQUENTE ?

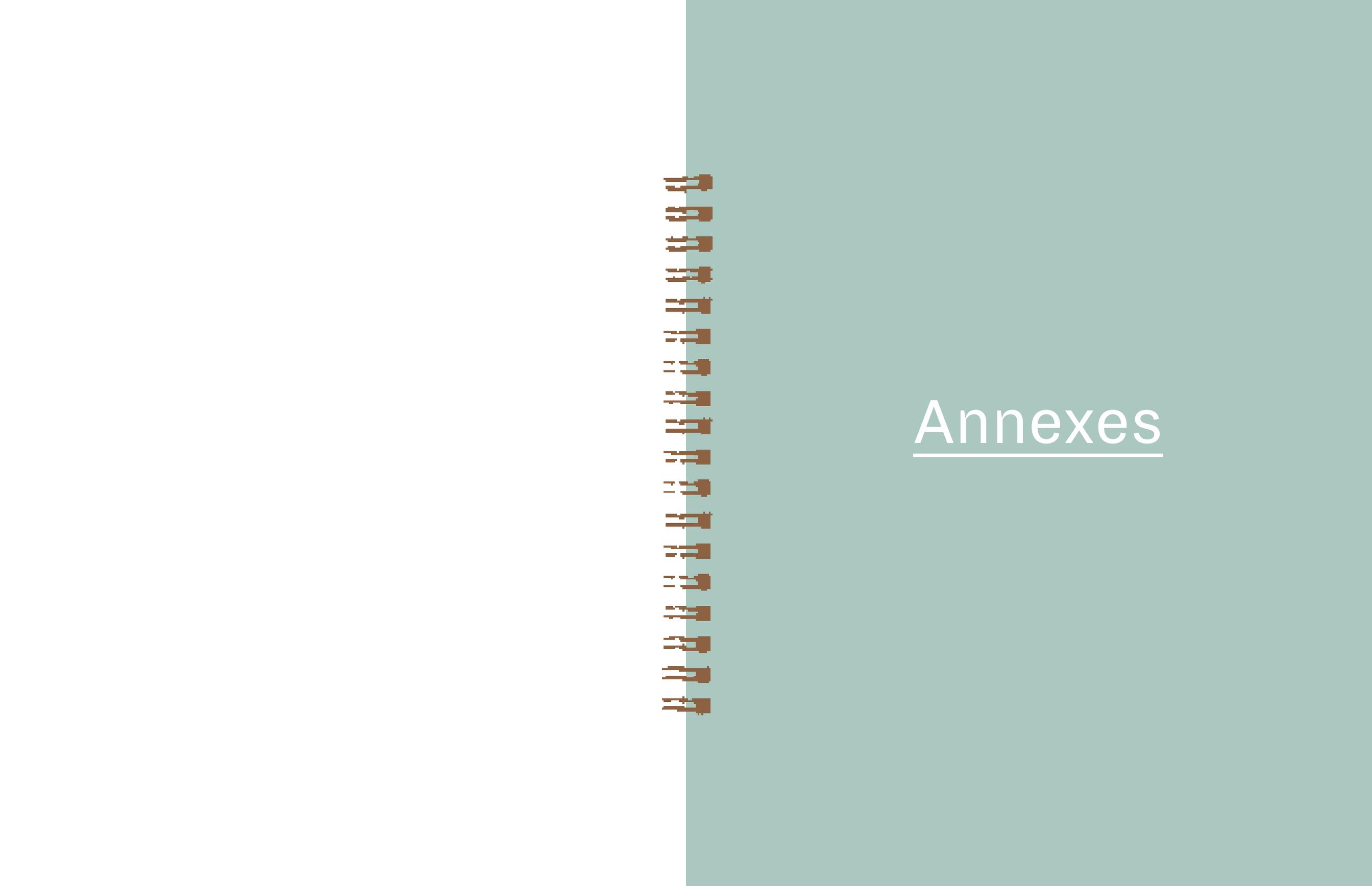
Les chercheurs et producteurs comptent parmi les personnes qui font des demandes de consultation précises.

### COMMENT Y ACCÉDER ?

Pour les clientèles externes, il est possible de prendre rendez-vous pour consulter les archives via le Service de vente d'archives **distribution**. [cbcrc.ca/fr/forms/stockshot/](http://cbcrc.ca/fr/forms/stockshot/)



Ce service préserve et diffuse le patrimoine télévisuel, et peut servir les besoins de recherche et de diffusion.



# Annexes

## Cadrer la recherche

Découper le sujet de la recherche  
Énoncer des hypothèses de travail

2014  
HIVER  
PRINTEMPS

**Rencontres**  
— Comité de direction, janvier  
— Comité de suivi, 27 février  
— Discussion en groupe, mars

**Entrevues individuelles semi-dirigées** avec des compagnies et des praticiens, d'après une liste de thèmes établis, mars et avril  
— 20 entrevues

**Rencontres**  
— Comité de direction, mai et juin  
— Comité de suivi, mai  
— Discussion avec les membres du conseil d'administration du RQD, juin

## Esquisser un portrait de la situation du patrimoine de la danse

Constituer un aperçu des documents détenus par les compagnies, les praticiens et les diffuseurs

Identifier les intérêts, les pratiques et les besoins des acteurs

2014  
ÉTÉ  
AUTOMNE

**Envoi de questionnaires écrits** à des compagnies et des praticiens, à réponses fermées, autoadministrés par les répondants, entre juin et août, 51 réponses sur 97 :  
— 29 réponses de compagnies (sur 57)  
— 22 réponses de praticiens (sur 40)

**Entrevues individuelles semi-dirigées** avec des compagnies et des praticiens, pour préciser les réponses des questionnaires, septembre et octobre, 11 entrevues sur 20 demandées

**Entrevues individuelles semi-dirigées** téléphoniques avec des diffuseurs, septembre et octobre, 15 entrevues :  
— 10 diffuseurs spécialisés  
— 5 diffuseurs pluridisciplinaires

**Rencontres**  
— Comité de direction, septembre et novembre

## Formuler des constats et orientations stratégiques

Formaliser une première définition du patrimoine de la danse

Enrichir et valider le portrait de la situation

Formuler des hypothèses d'actions

2015  
HIVER  
PRINTEMPS

**Rencontres**  
— Comité de direction, janvier  
— Comité de suivi, janvier  
— Comité de direction, mars

**Entrevues semi-dirigées** et discussions de groupe dirigées avec des professionnels et organismes actifs dans les domaines de la documentation, de la conservation et de la transmission du patrimoine, avril

**Rencontres**  
— Comité de direction, mai et juin  
— Comité de suivi, juin

## Définir les objectifs d'un cadre d'intervention

Établir un vocabulaire commun

Identifier les acteurs du patrimoine de la danse dans et hors du milieu

Faire le portrait des missions

Revenir sur l'*État des lieux*

2015  
ÉTÉ  
(GLOSSAIRE)

2017  
HIVER

**Mise en place d'une Table de concertation en patrimoine de la danse** rassemblant conservateurs de musées, bibliothécaires, archivistes, organismes de services, diffuseurs, centre de recherche, mars : 16 participants

**Passation de questionnaires écrits**, organisation des sous-groupes thématiques de la Table : 26 réponses sur 28 questionnaires envoyés, mars et avril :  
— 4 organismes de services ;  
13 bibliothèques, centres

de documentation, centres d'archives, médiathèque ; 1 centre de recherche ; 2 diffuseurs ;  
2 archivistes ;  
1 cinémathèque ;  
4 musées ; 1 télédiffuseur

## Développer la connaissance auprès des acteurs du patrimoine de la danse

Approfondir la réflexion autour de thématiques du patrimoine de la danse

Établir une chaîne du patrimoine de la danse

Réfléchir à des stratégies et des actions collectives

2017  
PRINTEMPS  
AUTOMNE

**Rencontres** de la Table en 4 sous-groupes thématiques :

— Groupe A. « Archives, conservation et diffusion » : diffuseurs, centres de documentation, étudiante en archivistique, archivistes. 3 rencontres, mai et septembre  
— Groupe B. « Objets scéniques, collection et mise en valeur » : archives, bibliothèque, organisme,

musée, conseil des arts. 1 rencontre, septembre

— Groupe C. « Transmission et reprise » : organismes de services, artistes, conseil des arts. 2 rencontres, mai et septembre  
— Groupe D. « Définitions et publication » : bibliothèques et organisme. 1 rencontre, mai

**Compte-rendu et synthèse**

— Renvoi à tous es participants pour approbation, juin et octobre

## Établir les modalités d'un cadre d'intervention

Élaborer un plan d'action, colliger des outils

Évaluer les contributions respectives

Synthétiser l'information récoltée

2017  
HIVER  
2018  
PRINTEMPS

**Envoi de questionnaires écrits** :

— 20 réponses sur 26 questionnaires envoyés : centres d'archives, musée, bibliothèques, organismes de services, cinémathèque, médiathèque, compagnies, enseignants, archivistes, chorégraphes, novembre et décembre

**Ateliers de validation**  
— Atelier A. « Valider la chaîne du patrimoine de la danse » : organisme, bibliothèques, artiste, conseil des arts, musée. 1 rencontre, mars.  
— Atelier B. « Définir les modalités d'une double collection » : musée, bibliothèques, organisme. 1 rencontre, mars.  
— Atelier C. « Le centre de numérisation idéal » : cinémathèque, bibliothèque, organisme

1 rencontre, mars.  
— Atelier D. « Manifeste pour un dépôt légal chorégraphique » : organismes, bibliothèques, conseil des arts, archiviste. 1 rencontre, mars  
— Atelier E. « Recommandations et fonds idéals » : bibliothèques, organismes, cinémathèque, conseil des arts, archiviste. 1 rencontre, mars

## Individus et organismes consultés

### Chercheurs et chercheuses

Alanna Thain, professeure,  
Université McGill

Anick Forest Bonin, archiviste  
Geneviève Dussault, chargée  
de cours, Université du Québec  
à Montréal

Ivana Milicevic, étudiante,  
Université de Montréal

Jean Gervais, professeur,  
Université du Québec à Montréal

Mario Veillette, enseignant,  
École de danse de Québec

Martine Époque, chercheuse,  
LARTech

Valérie Lessard, archiviste

Yvon Lemay, professeur,  
Université de Montréal

### Compagnies de création et de production et artistes

Bouge de là

Cie Manuel Roque Danse  
Contemporaine

Les Grands Ballets Canadiens  
de Montréal

Clovek & the 420

Code Universel

Compagnie de danse Sursaut

Compagnie Marie Chouinard

Créations Estelle Clareton

Danse Danse Inc.

Danse K par K

Danse-Cité

David Pressault Danse

Et Marianne et Simon

Fortier Danse-Création

José Navas/Compagnie Flak

La 2<sup>e</sup> Porte à gauche

La Fondation de danse  
Margie Gillis

Le Carré des Lombes

Le Fils d'Adrien danse

Louise Bédard Danse

Lucie Grégoire Danse

Cas Public

Mandoline Hybride

maribé — sors de ce corps

MAYDAY

Montréal Danse

O Vertigo Danse

PPS Danse

RUBBERBANDance Group

Sylvain Émard Danse

Van Grimde Corps Secrets

Virtuo Danse

Compagnie Danse Nyata Nyata

### Organismes de diffusion et de services

Agora de la danse

Art Circulation

BIGICO

Circuit-Est centre  
chorégraphique

Festival International de Danse  
Encore

Festival Quartiers Danses

Festival TransAmériques (FTA)

Fondation Jean-Pierre Perreault

La danse sur les routes  
du Québec

La Rotonde, Centre  
chorégraphique contemporain  
de Québec

Le Grand Costumier

MAI (Montréal, arts interculturels)  
Maison de la culture Frontenac  
Maison de la culture  
Notre-Dame-de-Grâce

Salle Pauline-Julien  
Théâtre Centennial —  
Université Bishop's

Théâtre Hector-Charland  
Théâtre La Chapelle

**Institutions de mémoire**  
(bibliothèques, centres  
d'archives et centres de  
documentation, cinémathèques,  
médiathèques, musées)

Archives de la Ville de Montréal  
Archives de Radio-Canada  
Archives des Jésuites au Canada  
Artexpte

Bibliothèque de la danse  
Vincent-Warren

Bibliothèque des arts  
de l'Université du Québec  
à Montréal (Collection spéciale)

Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec

Centre Marius-Barbeau  
Centre Mnémo

Centre national des Arts  
(Archives)

Cinémathèque québécoise  
Cirque du Soleil (Collection)

Dance Collection Danse

Médiathèque de l'École de danse  
contemporaine de Montréal

Musée de la civilisation  
de Québec

Musée des beaux-arts  
de Montréal

Musée McCord

Service des Archives  
de l'Université du Québec  
à Montréal

Tangente (Centre  
de documentation)

### Praticiens

(chorégraphes, interprètes,  
enseignants, directeurs  
des répétitions)

Amrita Choudhury

Andrea de Keijzer

Andrew Turner

Ariane Dessaulles

Arielle Warnke St-Pierre

Brice Noeser

Caroline Gravel

Caroline Laurin-Beaucage

David Rancourt

Esther Rousseau-Morin

Frédéric Gravel

Geneviève Duong

Ginelle Chagnon

Isabel Mohn

Isabelle Poirier

Jamie Wright

Jean-Sébastien Lourdais

Johanne Dor

Karine Denault

Marie Claire Forté

Nancy Gloutnez

Rachel Harris

Rhodnie Désir

Sarah Bild

Sophie Breton

Sophie Corriveau

Susanna Hood

### Conseils des arts

Conseil des arts et  
des lettres du Québec

Conseil des arts  
de Montréal

Regroupement québécois de la danse

106

Regroupement québécois de la danse

107

## Références

### ARTEXTE

*Soumission d'un dossier d'artiste*

[https://artexpte.ca/app/uploads/2016/12/2016\\_directives\\_pour\\_soumission\\_de\\_dossier.pdf](https://artexpte.ca/app/uploads/2016/12/2016_directives_pour_soumission_de_dossier.pdf)

### ASSOCIATION DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART DE MONTRÉAL

*Guide d'utilisation des œuvres littéraires, musicales et artistiques*

[http://adesam.com/wp2011/wp-content/uploads/ADESAM\\_GUIDE\\_DROIT\\_DAUTEUR\\_WEB.pdf](http://adesam.com/wp2011/wp-content/uploads/ADESAM_GUIDE_DROIT_DAUTEUR_WEB.pdf)

### AYA, M. (1995)

« Ce que tout archiviste devrait savoir avant d'appeler l'évaluateur », *Des choix rentables pour aujourd'hui et pour demain*, Canada : Actes du Congrès de l'Association des Archivistes du Québec.

### BACHIMONT, B. (2009)

« Archivage audiovisuel et numérique: les enjeux de longue durée », *Archivage et stockage pérennes*, Hermes : France.

### BÉNICHOU, A. (2015)

*Recréer/scripter — mémoires et transmission des œuvres performatives et chorégraphiques contemporaines*, France : Les presses du réel.

### BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (2015)

*Le Guide des archives de la danse au Québec*

<http://blogues.banq.qc.ca/instantanes/2015/11/02/nouveau-guide-des-archives-de-la-danse-au-quebec/>

### BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, (2012)

*La numérisation des documents : méthodes et recommandations*

[http://www.banq.qc.ca/documents/archives/archivistique\\_ged/publications/Numerisation\\_des\\_documents.pdf](http://www.banq.qc.ca/documents/archives/archivistique_ged/publications/Numerisation_des_documents.pdf)

### BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

*Don d'archives privées*

[http://www.banq.qc.ca/archives/entrez\\_archives/don\\_archives\\_privées/](http://www.banq.qc.ca/archives/entrez_archives/don_archives_privées/)

### BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

*Préserver notre héritage culturel*

[https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/propos-collection/faites\\_un\\_don/Pages/dons.aspx](https://www.bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/propos-collection/faites_un_don/Pages/dons.aspx)

### BOLES, F. et J. M. YOUNG (1991)

*Archival appraisal*, États-Unis : Neal-Schuman Publishers.

### CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES (2005)

*Les archives électroniques : Manuel à l'usage des archivistes*, (Études 16)

<https://www.ica.org/fr/node/15377>

### COUTURE, C. (et al.) (1999)

*Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Canada : Presses de l'Université du Québec.

**DANCE HERITAGE COALITION**

Site Internet  
danceheritage.org

**DEOCAS, Alain (et al.) (2003)**

*L'approche des médias variables : la permanence par le changement*, États-Unis : Guggenheim Museum Publication.

**DOCUMENTATION ET CONSERVATION**

**DU PATRIMOINE DES ARTS MÉDIATIQUES (DOCAM)**

Site Internet  
docam.ca

**FONDATION JEAN-PIERRE PERREAULT**

*Boîtes chorégraphique*  
espaceschoregraphiques2.com/fr/boites/

**FONDATION JEAN-PIERRE PERREAULT**

*Le Testament artistique : l'art de tirer sa révérence*  
<http://espaceschoregraphiques2.com/fr/documents/>

**INTERNET ARCHIVE**

La WayBack Machine  
archive.org/web

**LEMAY, Y. et M.-P BOUCHER (2010-2011)**

« L'émotion ou la face cachée des archives », *Archives*, 42(2)  
[archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol42\\_2/42\\_2\\_lemay\\_boucher.pdf](http://archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol42_2/42_2_lemay_boucher.pdf)

**MAIRESSE, François (2011)**

*Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, France : Armand Colin.

**REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2011)**

*Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*  
<https://www.quebecdanse.org/rqd/plan-directeur-de-la-danse-professionnelle-au-quebec-2011-2021>

**RÉSEAU DE DIFFUSION DES ARCHIVES DU QUÉBEC (RDAQ)**

Site Internet  
rdaq.banq.qc.ca

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES BIBLIOTHÈQUES, MUSÉES, ARCHIVES ET CENTRES DE DOCUMENTATION DES ARTS DU SPECTACLE (SIBMAS)**

Site Internet  
sibmas.org

**SOULIÈRES, D. (et al.) (2009)**

*Danse-Cité : Traces contemporaines*, Canada : Les heures bleues.

**STUART, M. et J. PEETERS (2010)**

*On va où là ?*, France : Les presses du réel.

Ce guide est composé en Dia, un caractère dessiné par Lauri Toikka et Florian Schick en 2015.

## **Du patrimoine de la danse au Québec** **— État des lieux, perspectives** **et conseils pratiques**

Depuis la fin des années 2000, une sensibilité nouvelle pour le patrimoine de la danse s'exprime et se développe. Différents facteurs ont favorisé une prise de conscience chez les artistes de l'importance de laisser une trace, créant même chez certains d'entre eux une forme d'urgence. Si, faute de ressources, le patrimoine ne constitue pas encore une priorité pour tous, il apparaît aujourd'hui comme une préoccupation réelle et une part essentielle d'une pratique artistique qui a désormais conscience d'elle-même, de sa valeur et de son histoire. Il n'empêche que la mise en œuvre d'une saine gestion de son patrimoine artistique suscite encore de nombreuses questions et, à raison, certaines appréhensions. Le patrimoine, dans tout ce qu'il a de noble, de riche et de légitime, fait souvent figure de monstre qui demande à être apprivoisé. L'ambition de cette publication est donc d'offrir la possibilité à ceux et celles qui le désirent de se familiariser avec le patrimoine de la danse. En dessinant les contours actuels de ce dernier et en y ouvrant des voies d'accès, elle invite à embrasser le projet de sa constitution et de sa mise en valeur. Un projet tout aussi nécessaire que passionnant. Un cheminement à effectuer à petits pas ou à grandes enjambées.

